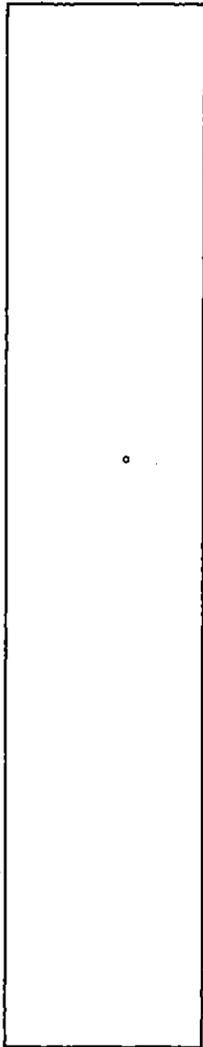


FRANCE

Fév. 1963 . N° 46 — 2 F

FORUM



**Que pensent,
que veulent
les jeunes ?**



Au mois de Mars paraîtra aux Editions Ouvrières

le texte intégral

du Colloque FRANCE-FORUM de Saint-Germain-en-Laye

LA DÉMOCRATIE A REFAIRE

Le problème de la dépolitisation de l'opinion publique en France par René REMOND.

Rapports des pouvoirs et démocratie par Georges VEDEL.

Les moyens d'expression efficaces de la volonté populaire, par Jacques FAUVET.

Pour une philosophie de la démocratie, par Etienne BORNE.

Interventions de :

Dominique Alunni
Jean Aubry
Maurice Blin
Jacques de Bourbon Busset
Henri Bourbon
Gilbert Bosc
Maurice Byé
André Chandernagor
Paul Coste-Floret
Michel Debatisse
Georges Delfosse
Engène Descamps

Jean-Marie Domenach
Lucien Douroux
Michel Drancourt
Léon Dubois
Pierre Fougeyrollas
Albert Génin
Roger Jacques
André Jeanson
Jean Lecanuet
Joël Le Theule
Roger Louet
Francis Leenhardt

Jacques Mallet
Jean Mialet
Georges Montaron
Pierre Pflimlin
André Philip
René Richard
Jean Saint Geours
Maurice René Simonnet
Pierre Henri Teitgen
Henri Théry
Pierre Uri
Gabriel Ventejol

Préface de

Maurice Duverger

Pour faire connaître
FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés
GRATUITEMENT

FRANCE-FORUM

Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DUBOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

PHOTOS

PHOTOS

Couverture : Boutat (Réalités)
Forum : Pierre Roche
Magnum Photos - Sauvageot
Almazy - Europress
Dossier : Roger Viollet
Problèmes : La Vie Catholique
Etudes : Dalmas
Théâtre : Studio Lipnitzki
Variétés : Europress
Claude Poirier - Dalmas

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon, Jean Lecanuet.

68, rue de Rennes - Paris (VI^e)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 F

Abonnement : 8 numéros par an 15 F

SOMMAIRE

N° 46 — FEVRIER 1963 — 2 F

AU FORUM

Les jeunes devant la société politique, AVEC ALINE COUTROT, JACQUES BLOT, JOSEPH BOURGEOIS, JEAN MASTIAS, JACQUES MOREAU 3

ETUDE

Référendum et démocratie, PAR BENOIT JEANNEAU 16

DOSSIER

Faut-il réhabiliter Napoléon III ? (SUITE) 22

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Où en est l'intendance, et jusqu'où suivra-t-elle ? PAR PIERRE DECAMPS 24

PROBLEMES

L'entreprise et la démocratie industrielle, PAR MARCEL GONIN 29

POLEMIQUES ET DIALOGUES

2

PROPOS DU TEMPS

La Gauche et le Pouvoir, PAR ETIENNE BORNE 38

CHRONIQUES

CINEMA : *Electra*, par Henri Bourbon 33

THEATRE : *Ivanov*, par Françoise Bascoul-Gauthier 34

VARIETES : *Yves Montand, Colette Deréal*, par Louis Bériot 35

NOTES DE LECTURE

Le Néocapitalisme italien, par Alain Cedel 36

Le Monde du blues, par Claude Samuel 36



Le complexe de Charlemagne

Que Victor Hugo n'ait pas connu le général de Gaulle, c'est véritablement une grave injustice commise par un destin jaloux à l'égard de celui de nos poètes qui fut le plus sensible à la valeur épique des grands hommes de l'histoire, et qui, fâcheusement en retard d'un siècle, s'est trouvé ainsi privé d'une source privilégiée d'inspiration. Au quatrième acte d'Hernani, cherchant pour l'ombre de Charlemagne un interlocuteur valable, le prince des romantiques était réduit à faire s'accouder sur l'illustre tombeau un aussi mince seigneur que don Carlos d'Espagne, l'imminent Charles-Quint. Le dialogue était d'avance manqué, car le vivant ne faisait vraiment pas le poids. Un Victor Hugo de ce siècle tiendrait enfin le partenaire prédestiné du César chrétien, architecte de la première Europe, celle pour laquelle ni les Pyrénées, ni les Alpes, ni le Rhin n'étaient encore frontières. Car entre Charlemagne et Charles de Gaulle la confrontation est désormais possible, nécessaire, et elle ne peut tourner qu'à la plus grande gloire du mort sans compromettre la renommée du vivant.

Le général de Gaulle a en effet dans la tête une certaine idée de l'Europe dont il n'a pas encore dévoilé tout le secret mais qui, très obscurément entrevue, inquiète fort, au-dedans comme au dehors de la France, aussi bien les partisans de la conservation que les amis de la nouveauté. Les contradicteurs, et ils sont légion et diversement colorés, se demandent sérieusement si le Président de la République française ne souffrirait pas d'un transport d'histoire carolingienne au cerveau. Elles sont en effet bien séduisantes, les analogies qui trouvent aux temps modernes des paternités ancestrales. En interrompant le cours de la IV^e République, le général de Gaulle a rompu avec un régime qui confondait l'Etat avec l'oisiveté lente, inefficace, risible d'un char mérovingien et la vie politique avec les intrigues tortueuses des maires du palais et il a imposé à tous une autorité partout visible et sans cesse en mouvement, plus encore impériale que royale. Face à une Europe mal stabilisée, labourée récemment en tous sens par des invasions barbares, les deux Charles, francs par la race, romains par l'esprit, s'inventent une vocation de bâtisseurs d'unité, soucieux qu'ils sont l'un et l'autre d'arrimer solidement à la Gaule une Germanie nouvellement convertie au christianisme ou à la démocratie ; et cette Europe, dont ils dessinent la figure, ils la pensent terrienne et continentale pour la soustraire à l'ambition des peuples de la mer. Lorsque « le Canard Enchaîné » et la presse anglosaxonne évoquent Charlemagne à propos de Charles de Gaulle, de sa dernière conférence de presse et de la rupture de Bruxelles, ils ne semblent pas complètement déraisonner.

La politique du défi

Rompons les apologétiques ironiques et les comparaisons trop plaisantes pour revenir aux réalités. Ne serait-ce pas rêver tout éveillé que d'avoir l'air de faire son Charlemagne dans un univers où les dimensions d'un monde maintenant aussi vaste que la terre, réduisent l'Europe à une condition quasi provinciale ? Cette Europe gaulliste, elle n'aurait pas, tous songes congédiés, la forme neuve de cette Europe fédérale et ouverte que contre vents et marées s'efforçaient de construire les

hommes de progrès. Les deux véritables piliers de l'Europe gaulliste, et ils sont contestés étant contestables, s'appellent hégémonie française et prestige d'un homme. Lorsque les contradicteurs ajoutent au vocabulaire de la psychanalyse un complexe de Charlemagne, ils entendent déconsidérer politiquement l'entreprise gaulliste. Sans cependant y parvenir complètement.

L'imagerie carolingienne ne suffit pas à réfuter la politique européenne du général de Gaulle. Car il pourrait y avoir, à la limite, des archaïsmes prophétiques et des modernités aveugles. L'entreprise gaulliste, analysée au plus près, révèle un singulier mélange de défi déraisonnable et d'habileté savamment calculée. Le général de Gaulle provoque les Anglo-Saxons en les tenant hautainement à distance et en proclamant que l'Europe sera l'œuvre des seuls Européens ; il traite avec désinvolture les partenaires désignés de la France en négligeant de les consulter pour décider dans une solitude souveraine d'un destin que l'on dit commun. Et au-dedans il jette dans l'opposition les fidèles du propos initial, disciples de Robert Schuman et de Jean Monnet, qui crient au sabotage de la concorde et de la solidarité européennes et qui redoutent que, privé de son ouverture atlantique, l'occident européen n'en soit que plus vulnérable à l'expansion soviétique ; il maltraite le sentiment d'une gauche traditionnellement anglophile et toujours hantée par le spectre d'une petite Europe, qui faute du contre-poids britannique, se trouverait plus germanique et cléricale qu'il ne convient. Tout se passe comme si le général de Gaulle n'était vraiment sûr d'avoir raison que lorsqu'il a tout le monde contre lui. Mais, pratiquant l'ambiguïté et entretenant les passions, il n'est pas incapable, on l'a vu dans l'affaire algérienne, de faire dans son style propre la politique d'autrui.

Un vol de possibles

Soit qu'il sache trop bien ce qu'il veut faire et qu'il doive garder secret un but ultime qui ne peut aboutir qu'à force de détours dialectiques, soit qu'il improvise sous la pression inspiratrice de l'événement, le général de Gaulle mène couramment plusieurs politiques à la fois dont celle des autres : la porte claquée au nez de la Grande-Bretagne pourrait prendre sens s'il s'agissait de congédier l'Europe des patries, pourtant toujours orthodoxe, et de bâtir une Europe politique, peu compatible avec l'idée que les Britanniques, se font de leur souveraineté. Le défi lancé aux Etats-Unis peut préparer un affaiblissement de l'alliance atlantique, un projet d'apaisement de la guerre froide et d'arbitrage entre l'Est et l'Ouest, une recherche d'un dénominateur commun européen avec la Russie, entreprises qui s'accordent mal avec la rigueur anticommuniste et la dénonciation de l'impérialisme soviétique. Il n'est pas d'opposant au gaullisme, même l'europhéon et le communiste, qui ébloui par ce vol de possibles, que soulève l'action ou l'agitation du général, ne puisse espérer et craindre à la fois que le général lui dérobe sa politique. L'Europe de Charles de Gaulle est un inconnu et un inconnu fascinant peut-être pour le général lui-même. Après tout Charlemagne ne savait pas bien ce qu'il faisait ; il croyait rétablir l'Empire romain et il fondait une chrétienté. La chance de l'Europe serait qu'il y ait un génie de l'histoire, destin ou providence, dont le grand homme, dans l'inconscience de sa propre action ne serait que l'instrument.

Les JEUNES devant la SOCIÉTÉ POLITIQUE

Avec :

Aline COUTROT,

Jacques BLOT, Joseph BOURGEAIS,

Jean MASTIAS, Jacques MOREAU.

Henri Bourbon. — On se préoccupe beaucoup actuellement d'étudier les mutations de la société française et on semble d'accord pour attribuer au comportement des jeunes générations un rôle, sinon déterminant, du moins important dans ces mutations. *France-Forum* a donc jugé opportun de réunir des jeunes qui ont assumé des responsabilités, ou qui assument encore des responsabilités dans les organisations de jeunesse, afin qu'ils confrontent leurs points de vue sur les attitudes et les aspirations de la jeunesse dans la France de 1963.

Ce faisant, *France-Forum* ne se range pas parmi ces démagogues de la jeunesse que Péguy a stigmatisés en une formule cinglante : « Les professionnels de la jeunesse, c'est encore plus triste que les professionnels de l'amour. » Les jeunes méritent mieux que des flatteries. *France-Forum* ne leur conteste pas le droit de dire ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent, il leur donne volontiers la parole, mais il leur demande d'accepter le dialogue avec leurs aînés, et c'est d'ailleurs ce qu'ils font, puisque dans cette revue, jeunes et moins jeunes cohabitent amicalement, je serais même tenté de dire harmonieusement.

Aujourd'hui, notre Forum est donc un dialogue entre jeunes ; et je vous suggère que la discussion s'organise selon trois directions :

- le comportement des jeunes dans la société contemporains ;
- la découverte par les jeunes de la société politique ;

— la recherche des conditions et des formes de participation des jeunes à la société politique.

Notre débat se déroule alors que vient de paraître un livre fort intéressant : « *Les 16-24 ans* », de Jacques Duquesne, qui est en fait une étude sur les résultats d'une enquête réalisée par l'I.F.O.P. auprès de 1.523 jeunes français et françaises de 127 localités, et de tous les milieux sociaux. Cette enquête dessine un portrait de la jeunesse dont les caractéristiques les plus frappantes sont : l'indifférence à l'égard de la politique, l'intérêt pour le syndicalisme, le refus de s'interroger sur les idéologies, le goût de la sécurité et même de l'épargne, l'attrait du foyer. Les jeunes dans leur ensemble apparaissent sérieux, réalistes, raisonnables, soucieux d'efficacité, conformistes, prudents, désireux de s'assurer une vie confortable. Ils rêvent de bonheurs calmes. Tout cela est très rassurant, très honorable, mais manque un peu, me semble-t-il, de fantaisie et de romantisme et de passion !

Je me demande, je vous demande, mes chers amis, si vos générations, qui modèleront le visage de la France de l'An 2000, ne se contentent pas de voir dans la démocratie ce que Bernanos appelait dédaigneusement « l'organisation universelle du confort ». Les temps de l'enthousiasme, de l'audace et de la ferveur seraient-ils révolus ? Evoquant les combats de sa jeunesse, Péguy disait : « Nous avons contre nous la sagesse et la loi. » Gilbert Dru aurait pu dire de même. Un jeune de 1963 ne parlerait sans doute pas ce langage.

Aline Coutrot. — Avant d'aborder le fond du problème et de répondre aux questions que vous avez posées, je crois nécessaire de noter l'intérêt, mais en même temps les limites des études quantitatives auxquelles vous venez de vous référer. Ces enquêtes sont intéressantes, et en particulier, celle commentée par Jacques Duquesne, d'autant plus qu'elles sont ou qu'elles vont être réalisées parallèlement dans d'autres pays européens. Elles nous permettent de discerner quelques traits de l'ensemble de la jeunesse française, et de nous sortir un petit peu des impressions personnelles et forcément fragmentaires, que nous avons les uns et les autres. Lorsque l'enquête de l'I.F.O.P. fait allusion à une « sous-participation politique » des jeunes, elle recoupe un certain nombre d'autres indications analogues, en particulier, au plan de la participation électorale ; nous savons que les jeunes de moins de trente-cinq ans participent moins au scrutin que leurs aînés. Nous savions, et cette enquête nous le confirme, que les jeunes éprouvent une certaine difficulté à s'engager, et que les organisations de jeunesse ne les atteignent pas tous, loin de là ! Mais il faut apporter un certain nombre de nuances ; on dit : « Les jeunes s'engagent peu », et à l'appui de cette thèse on cite un pourcentage. Il faudrait accepter ces chiffres non pas tels quels, mais en comparaison avec d'autres chiffres, qui concernent, soit d'autres générations, soit le monde adulte de l'heure actuelle. Lorsque l'on cite le pourcentage de jeunes, membres de mouvements de jeunesse, pour déplorer sa faiblesse (les 10 % disent les uns, 20 % répondent les autres), on se garde bien généralement de le mettre en rapport avec le nombre de gens engagés dans un parti politique, souvent estimé à 1,5 %, ou dans un syndicat (on avance le pourcentage de 15 %). Lorsque l'on compare ces trois pourcentages, on voit que la participation des jeunes n'est pas inférieure à celle d'autres groupes de la société française. Cela me paraît apporter déjà un premier correctif. Deuxièmement, il est difficile de comparer les attitudes de la génération actuelle à celles des générations antérieures parce que toutes les études anciennes concernaient généralement le seul monde étudiant. Je ne voudrais pas remonter trop haut et parler de l'enquête d'Agathon, effectuée en 1913 ; pour lui la jeunesse c'était le monde des étudiants, c'était le quartier Latin. A l'heure actuelle des enquêtes à échantillonnage national nous aident à connaître le monde des jeunes dans toute sa complexité, mais les termes de comparaison nous manquent et chacun vit sur des souvenirs ou des impressions. Enfin, un reproche que l'on pourrait faire à ces enquêtes, c'est qu'elles donnent de l'apolitisme et du politique une définition extrêmement restrictive. Il y a tout un niveau de participation « infra-politique » auquel les jeunes sont beaucoup moins réfractaires que l'on veut bien le dire. Ils acceptent volontiers des tâches variées, à l'échelon local, surtout si elles sont limitées dans le temps, et cela c'est leur condition et leur psychologie de jeunes qui le veut. Tout ce niveau infra-politique que nous au-

rons certainement à définir davantage au cours de la discussion, me paraît avoir été insuffisamment cerné par les enquêtes et a entraîné des jugements un peu rapides sur l'indifférence des jeunes à l'égard de la politique.

Le comportement des jeunes dans la société contemporaine

Jean Mastias. — Je crois, effectivement que les modes de participation politiques des jeunes se sont transformés, et je ne suis pas tellement sûr que le comportement collectif soit aussi conformiste qu'on veut bien nous le faire penser.

On se réfère trop souvent à des définitions révolues (de la politique, par exemple) alors que deux nouveautés essentielles sont apparues ces dernières années. D'une part, les jeunes participent plus qu'autrefois à la vie sociale ; d'un autre côté, ils réagissent de manière collective.

Les jeunes en effet, sont désormais plongés dans la vie, enserrés dans un contexte social. En ce sens, on ne peut plus dire que la jeunesse soit un âge particulier qui s'isole de la vie sociale, mais bien plutôt, que les jeunes sont concernés et intéressés par *tous* les problèmes posés à la société, ce qui modère et accroît leur réalisme et leur intérêt pour la vie publique. Pourquoi ? D'abord, parce que les jeunes, dans la France contemporaine, sont de plus en plus nombreux, qu'ils ont pris conscience de cette force de rénovation ou de revendication que représente leur nombre. Ensuite, parce qu'ils sont mieux informés et plus conscients, étant confrontés plus tôt avec les réalités du travail, du mariage, ainsi qu'aux réalités internationales par de multiples échanges, de multiples voyages. Le romantisme cède la place à une lucidité, affermie par l'influence de la guerre et notamment par l'influence de la guerre d'Algérie, qui a marqué le comportement et déchiré la conscience de toute la jeunesse contemporaine. Parce qu'également ces jeunes, plus informés et plus conscients, n'en restent pas moins désarmés face aux problèmes actuels, désarmés face aux techniques, désarmés surtout face au pouvoir, tant dans ses formes faussement représentatives, que dans ses formes atomiques. Les jeunes se veulent de plus en plus pratiques et concrets sous l'empire de la technicisation du monde et par crainte des mystifications. A cette confrontation à la société, répond un comportement collectif. On peut y discerner, assurément, la réponse commune d'une jeunesse en marche, d'un « monde des jeunes ». Si les influences subies sont les mêmes que celles qui atteignent les autres couches sociales, néanmoins les attitudes et les réactions sont différentes et conduisent à des formes différentes d'engagements et de comportements. D'abord, à des comportements spécifiquement jeunes, qui se situent

par rapport au monde adulte, souvent en opposition à lui (bandes de jeunes comme mouvements de jeunesse, traduisent des regroupements « entre jeunes »). Mais surtout, nous assistons à un rapprochement entre milieux sociaux, qui n'est certes qu'une tendance, mais qui s'explique par un même conditionnement, un environnement social voisin, des loisirs identiques, des aspirations semblables. Cette évolution s'accroîtra du fait de la confrontation de tous les jeunes à la réalité du travail, et de l'appartenance de tous les jeunes à l'école, de 6 à 16 ans, façonnant ainsi un type de jeune qui tend à l'unité, à la standardisation. Les formes mêmes d'engagements deviennent polyvalentes et non plus spécialisées : c'est le relais maintes fois souligné des types de mouvements ou d'association fondés sur un but particulier par des groupes de caractère plus général et plus exhaustif (pour ne pas dire parfois totalitaire), qui répondent aux aspirations de tous les jeunes en tout domaine. Enfin, se manifestent quotidiennement, à tous les niveaux, des réactions et une conscience de groupe dans la vie des jeunes. On peut en citer de nombreux exemples, en tout lieu, et en particulier, dans le monde étudiant où des « groupes de vie », des groupes naturels, se sont développés d'une manière spontanée, de façon assez impressionnante, depuis 1957 et 1958. On peut d'ailleurs se demander si, face à un monde qui est dépersonnalisant, le groupe, qu'il soit spontané ou qu'il soit une association ou mouvement, n'apparaît pas comme une sorte de havre de salut, mais qui pourrait traduire en fait une nouvelle aliénation.

Je crois donc qu'il ne s'agit pas, lorsque l'on parle d'une opposition entre les jeunes et les adultes, d'un simple conflit entre deux âges, mais beaucoup plus d'une opposition entre deux générations, entre deux réalités sociales, entre deux manières très différentes de concevoir la vie. Et je crois que nous allons de plus en plus vers un monde de jeunes, de jeunes qui ont, certes, au coin des lèvres un certain sourire ironique vis-à-vis de cet univers qui les entoure et vis-à-vis des adultes, mais aussi de jeunes qui travaillent en silence à bâtir leur tour. Cela dans tous les domaines et, j'en suis persuadé, dans le domaine politique.

Jacques Moreau. — Je ne partage pas votre opti-

misme. En dépit de certaines révoltes particulières et passagères, l'immense majorité de la jeunesse des années 60, ne remet pas en question la société des adultes, ses buts, ses valeurs et elle partage le conformisme ambiant. Des conflits existent, engendrés pour la plupart par les transformations techniques et économico-sociales du dernier demi-siècle, mais ils ne portent que sur l'aménagement et la gestion de la société, non sur ses fondements, ses fins, ou ses aspirations profondes. La quête du bonheur, l'argent, la vie familiale, les loisirs, la promotion individuelle, voilà les mobiles de l'activité des jeunes ; ce sont les mêmes que ceux des adultes.

En affirmant ceci, je ne nie pas qu'il existe une minorité qui ne partage pas entièrement ce conformisme, mais je crains que son rôle et son audience n'aillent en décroissant dans une société se massifiant chaque jour davantage.

Que constatons-nous ? Si les mouvements de jeunesse connaissent aujourd'hui un certain succès et attirent une partie de la jeunesse par leurs manifestations et leurs diverses activités, rares sont toutefois les jeunes, profondément marqués dans leur existence et leur comportement, par l'idéal, le style, l'exigence d'engagement de ces mouvements : quelques militants, surtout des dirigeants locaux, régionaux, nationaux.

Toutefois, je pense qu'il faut apporter une distinction essentielle entre la jeunesse rurale et la jeunesse urbaine, à majorité technicienne, ouvrière et employée. Les jeunes ruraux, dans leur volonté de se mettre à l'unisson du monde moderne, réagissent plus violemment que les autres contre la société environnante. Des mouvements, des institutions les accueillent et leur permettent de participer effectivement à l'évolution et à l'aménagement technique de la société rurale. Il n'en va pas de même pour les jeunes urbains qui sont plongés dans la société de consommation ; dans leurs mouvements ou institutions, ils ne participent pas, pour la plupart d'entre eux, à une quelconque gestion de cette société ou à son aménagement ; les activités qu'on leur offre sont marginales à la société. Dans ce cas, il est normal que leur plus vif désir soit de se modeler sur le monde des adultes et d'en accepter les valeurs. Deux groupes de jeunes partagent au plus haut point cette

attitude : ceux qui entrent dans la vie professionnelle, et ceux qui se marient. Si nous ne restreignons pas trop le terme « jeunesse », il faut reconnaître qu'ils en rassemblent le plus grand nombre. On pourrait attendre de ces groupes, un sentiment de révolte, assez puissant, quand on connaît les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, tant pour s'adapter au monde du travail, que pour s'installer dans leur vie familiale. A part quelques exceptions l'affrontement ne conduit pas à une attitude révolutionnaire, mais au contraire à une passivité étonnante. Ces jeunes assimilent très tôt l'ensemble des modèles que leur propose la société des adultes, et font leurs, les buts, les idées, les égoïsmes, le repli sur la famille ou l'individu, qu'ils rencontrent chez leurs semblables. Pas de remise en question fondamentale. J'ai toujours été frappé de la vitesse avec laquelle un jeune qui avant son entrée dans la vie professionnelle, ou avant son mariage, s'engageait facilement dans un mouvement ou diverses activités de caractère social, rejettait ce comportement antérieur au nom des nouvelles tâches qui l'attendaient.

Jean Mastias. — Je voudrais d'un mot lever une ambiguïté. Je crois qu'il faut dépasser la conception ancienne du travail, attachée à un aspect purement manuel ou purement professionnel. Les jeunes scolaires accomplissent réellement un travail. Ce travail est aujourd'hui de plus en plus absorbant, et son sérieux même, est un facteur de maturité et d'unité sociale.

Joseph Bourgeois. — Les distinctions que vous avez apportées, Moreau, entre milieu rural et milieu urbain d'une part, et entre jeunes de 15 à 18 ans et jeunes mariés, ou au moins engagés dans une profession d'autre part, vont nuancer sans doute ma réponse, mais il y a plusieurs points sur lesquels je ne partage pas entièrement votre point de vue. D'abord, sur le point : repli sur le milieu familial. Le repli sur le milieu familial, je veux bien le concevoir pour les plus de 25 ans, disons les jeunes mariés ! mais c'est absolument faux, me semble-t-il, pour ce qui est des jeunes de 15-20 ans qui au contraire, semblent — et cela rejoint ce que disait Mastias — avoir beaucoup plus tendance à constituer des bandes, à constituer des clubs, par réaction souvent contre le monde adulte, par réaction en premier lieu parfois contre leur famille. La bande ou le club pour le jeune, c'est le cadre qu'il se fabrique et dans lequel il s'exprime et s'affirme. Ses « copains » le prennent au sérieux. Par ailleurs, vous avez dit aussi que très peu de jeunes s'engageaient dans nos mouvements de jeunesse, tout dépend de ce qu'on entend par le terme « engagement », si on met sous le mot engagement une responsabilité, un titre important, il n'y en a peut-être pas « des masses », encore que pour le mouvement rural que je représente j'apporterai des nuances. Mais l'engagement me semble être tout autre chose, il s'agit d'une participation. Or, les mouvements de jeunesse aujourd'hui, me semblent gagner du

terrain et apporter aux jeunes cette éducation à la participation, et l'apporter de plus en plus. Des jeunes qui ont participé à des activités de base de mouvements de jeunesse, qui s'y sont engagés, et qui ont reçu à travers cela, une éducation, nous les retrouverons engagés plus tard ; et en tout cas dans le milieu rural, il est indiscutable que nous retrouvons les anciens de la J.A.C. — pas seulement ceux qui eurent une responsabilité départementale ou nationale — engagés dans des organisations à différents échelons d'ailleurs, que ce soit local, départemental, régional ou national ; mais je crois que l'échelon importe peu, ce qui importe c'est la conscience de la responsabilité, la conscience de participer à la vie de la société.

Aline Coutrot. — Il faut penser que les réflexions de Jacques Moreau étaient un peu provocantes puisqu'elles suscitent des réactions de plusieurs d'entre nous. J'adhère à un certain nombre de ces remarques, pas à toutes. A juste titre, Jacques Moreau a parlé d'un petit nombre de gens engagés, actifs, militants, à côté d'une masse relativement indifférente. Le fait n'est pas nouveau et cependant il faut signaler un changement majeur : autrefois ce que l'on pouvait appeler la minorité engagée appartenait à la bourgeoisie, au monde étudiant, et pour une part infime, au monde ouvrier. Aujourd'hui, chaque groupe social secrète ses propres élites — le cas du monde rural est particulièrement significatif — et même si elles ne sont pas nombreuses, leur existence dans les différents secteurs de la société, me paraît être un fait relativement neuf et important pour l'avenir. Deuxièmement, lorsque Moreau dit que l'influence du mouvement sur les jeunes est fonction de leur degré d'engagement au plan régional ou national, je ne suis pas tout à fait d'accord non plus : je connais toute une série de gens qui ont été tout simplement des membres ou des sympathisants d'un mouvement qui les a certainement aidés à prendre leur place active dans la société, et c'est là l'essentiel. Que des dirigeants nationaux aient par la suite une place plus en vue, c'est une autre question. Ne raisonnons pas sur le cas de quelques « vedettes », si utiles et honorables soient-elles !

L'attitude des jeunes en face de la société politique

En outre, le mouvement a d'autres moyens d'influence difficiles à mesurer mais non négligeables : par les expériences qu'il tente et les solutions qu'il préconise concernant l'aménagement de la cité. Son audience dépasse largement le cercle de ses adhérents et de ses sympathisants. Nombreux sont ceux qui reprennent à leur compte les revendications et les projets des mouvements, et les font passer dans les faits, sans avoir été inscrits dans aucune organisation.

Jacques Moreau. — Ce qui est en question ce n'est

pas la responsabilité qu'il a assumée mais c'est la profondeur et l'étendue de la marque qu'a pu imprimer le Mouvement sur le jeune ; il va sans dire que cette marque est beaucoup plus forte chez les militants et les dirigeants qui ont assimilé les idéaux du mouvement, et qui ont participé de plus près à sa vie et à son action, que sur les simples adhérents ou sympathisants occasionnels.

Malgré certaines corrections qui doivent être apportées, je persiste à penser que les jeunes, dans leur ensemble, réagissent face à la société d'une manière peu originale. En va-t-il de même dans leur comportement face à cette autre réalité qu'est l'Etat ? Nos concitoyens recherchent avec opiniâtreté la sécurité, le confort, des garanties de toutes sortes. L'Etat leur apparaît de plus en plus comme « l'Etat distributeur » privilégié de sécurité, de confort, de garanties, sans cesser pour cela d'être aussi « l'Etat-contrainte ». Les jeunes l'appréhendent d'une façon identique. L'Etat est pour eux un distributeur ; c'est lui qui accorde bourses, subventions diverses, crédits pour les maisons de jeunes, stades, écoles, etc. ; c'est aussi auprès de lui que l'on proteste quand ces biens ne sont pas fournis en assez grande quantité ou quand ils sont mal répartis. Jamais l'Etat n'apparaît comme un Etat où l'individu est appelé à « participer ». « L'Etat-participation » est absent de l'appréhension du jeune comme d'ailleurs, de celle de la très grande majorité des adultes. L'Etat requiert une attitude passive et appelle, par le fait même, à un grand conformisme. Un des responsables de cette passivité, mais non le seul, me semble être l'enseignement tel qu'il est encore pratiqué dans notre pays. Pendant huit à dix ans en moyenne les jeunes subissent un enseignement autoritaire qui ne fait appel que fort rarement à leur activité créatrice, ou à leur spontanéité. Des adultes leur enseignent des modèles adultes, et les habituent à s'y conformer sans initiative de leur part. Or, il est frappant qu'à leur sortie de l'école, les jeunes ne remettent pas en question ces méthodes ou cet esprit ; ils se plaignent, certes, souvent du manque de préparation technique à telle ou telle profession, mais les modèles et les attitudes qu'ils commandent ont été parfaitement intégrés.

Aline Coutrot. — Il y a d'autres données qui conditionnent, qui orientent l'intégration du jeune dans la société adulte. Si on évoque le cas des générations précédentes on voit que les jeunes qui avaient entre 15 et 20 ans au moment de la guerre de 1914, ont été marqués avant tout par cette guerre mondiale, ses deuils et ses bouleversements. Mais il y avait à cette époque-là, une certaine unanimité autour des valeurs essentielles à défendre ou à promouvoir.

Je ne pense pas que dans la majorité, les jeunes qui avaient 20 ans en 1914 aient vécu dans une société déchirée. Ils ont vécu dans une société qui faisait l'unanimité autour de certaines valeurs. Si on prend la génération suivante — ceux qui avaient entre 15 et 20 ans autour de 1936 — on remarque que la guerre d'Espa-

gne, le Front populaire, la montée des fascismes, ont été l'occasion de leur éveil à la vie politique, et que leur sensibilité politique s'en trouve affectée aujourd'hui encore.

Henri Bourbon. — Beaucoup d'entre eux se sont engagés dans la Résistance ; ils ont vu une mystique dans la devise : « de la Résistance à la Révolution » ; ils ont cru aux « lendemains qui chantent ».

Aline Coutrot. — Pour la génération qui est la nôtre, c'est très certainement la guerre d'Algérie qui a marqué cet éveil à la vie politique, l'adoption ou le rejet de certaines valeurs. Or ceci me paraît important. Cette génération a pris conscience d'elle-même et de la société dans un monde où les hautes valeurs sont discutées, où il n'y a pas unanimité. Le « consensus » dans la France actuelle est extrêmement fragile et la hiérarchie des valeurs bien difficile à établir. Cette atmosphère de division, de doute et d'incertitude n'est certes pas étrangère aux hésitations de la jeune génération. Ceci dit, je voudrais passer à d'autres remarques plus fragmentaires sur l'attitude des jeunes en face de la société politique. Dans une discussion récente avec des étudiants, j'ai été frappé de leur difficulté d'accepter les règles du jeu de la démocratie.

Ces règles sont bien souvent arbitraires, c'est certain, par exemple, celle de la majorité qui implique le ralliement de la moitié ou des deux tiers des suffrages, mais l'acceptation des règles du jeu fonde notre existence politique et nos choix politiques. J'ai été frappée et inquiète de voir que mes interlocuteurs acceptaient difficilement ces règles du jeu et qu'ils réalisaient mal combien elles étaient indispensables à un fonctionnement démocratique. J'ajouterai que dans certains cas on invoquait un peu rapidement une sorte de droit à l'insurrection ou au sabotage des décisions de la majorité, et ceci me semble lourd de conséquences.

Henri Bourbon. — Cela signifie-t-il que les jeunes ne seraient pas conformistes ? Auraient-ils un tempérament de rebelles ? de révoltés ? Je pensais plutôt que c'était le cas des générations précédentes.

Aline Coutrot. — Il y a des révoltés, mais ce sont avant tout des « révoltés sociaux » que les problèmes politiques n'effleurent même pas. Le type en est « le blouson noir ». Si nous n'en parlons pas dans ce débat, ce n'est pas que la question ne nous préoccupe pas, mais nous sommes en réaction contre un certain type d'informations qui tendrait à accréditer auprès de l'opinion l'idée que les termes « jeunesse » et « blouson noir » sont synonymes.

En outre, nous ne prétendons pas, dans ce débat, aborder tous les problèmes des jeunes, mais ceux qui concernent leur attitude à l'égard de la *Société politique*. Or je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de « révoltés politiques ». On peut le déplorer ou s'en réjouir... Il y a des indifférents, et puis une masse de gens de bonne volonté. Ceux-là ne sont pas suffisamment conscients de la nécessité d'un certain nombre de règles qui fondent la vie démocratique. Dans l'ensemble ils sont très.

attachés à cette vie démocratique, à la liberté individuelle et à la liberté collective et ce sont vraiment les termes pour lesquels ils sont prêts à lutter. Mais je pense qu'il y a sur le plan politique, un travail d'information et de prise de conscience qui n'est pas suffisamment effectué à l'heure actuelle. Je ne crois pas que les jeunes, aujourd'hui, soient des révoltés.

Henri Bourbon. — Je n'ai pas non plus l'impression qu'ils soient des révolutionnaires, n'est-ce pas ?

Aline Coutrot. — Je ne crois pas que le terme leur paraisse bien actuel ; est-ce à dire qu'ils refusent tout changement ? Sûrement pas. Nos aînés se sont référés aux doctrines et aux normes des partis politiques. Ce n'est plus guère le cas aujourd'hui parmi les jeunes. Dans une enquête inédite récente, on a interrogé des jeunes sur leur vision de la société contemporaine. On leur a demandé de se situer par rapport à une doctrine ou à un parti politique. Sur 500 réponses, à peine une dizaine faisait référence à un parti politique nommément cité. C'est un fait important dont nous devons tenir compte dans notre analyse de la mentalité des jeunes. Ils manquent d'éléments de références dans tous les domaines, et, à leurs yeux, le parti politique dans son état actuel, ne peut plus jouer ce rôle, constituer cette base sur laquelle ils fondent leur action politique présente ou future.

Jacques Blot. — Comment ne pas être d'accord sur le fait que les partis politiques à l'heure actuelle ne servent plus d'élément de référence pour les jeunes. C'est un fait brutal dont il faut tenir compte. Mais pour la jeunesse ce serait plutôt la société politique, globalement, qui jouerait ce rôle de groupe de référence, de fonction de comparaison indispensables. Notons que le : « prendre pour groupe de référence » ne veut pas dire adhérer à ce point de référence. Cela veut dire que l'on s'en fait une certaine représentation et que des réactions s'ensuivent, spontanées ou volontaires. Elles situent la position d'un groupe par rapport à un autre groupe. La société politique apparaît aux jeunes comme un monde clos, comme un monde sacralisé, comme un monde mythique où ils n'ont pas accès, où ils ne peuvent et ne souhaitent pas avoir accès. Car, pour eux, le politique a non seulement une vertu d'isolement mais aussi un aspect péjoratif qu'il importe de ne pas négliger. La société politique est conditionnée par un certain nombre de règles, par une morale jugée plus ou moins dégradante. C'est un peu une jungle, une société secrète où l'initiation serait nécessaire. Dès lors, un problème de communication se pose entre les jeunes et la société politique.

Retenons-en trois aspects à titre d'illustration. Ce qui est frappant pour un jeune, et rebutant, c'est le poids du passé qui fige la société politique. Un passé auquel les jeunes n'adhèrent absolument pas ; ils ne l'ont pas vécu, le connaissent mal ; ils ne lui marquent guère d'intérêt car notre temps est davantage celui de la technique que de l'histoire. Il faut aussi souligner que la

marge d'intérêt pour un passé même récent se rétrécit de plus en plus. L'histoire va au rythme des progrès de l'astronautique.

La deuxième remarque au sujet de ce problème de communication est relative au langage. Les cadres politiques, les observateurs politiques ont entre eux des moyens de communication propres, des formes de langage particulières, impénétrables et incompréhensibles pour le non-initié. Et cette nouvelle difficulté de communication augmente en quelque sorte l'imperméabilité de la société politique.

Troisième remarque : dans cette société politique, il y a un certain nombre de thèmes qui sont mis en valeur, qui servent à alimenter les querelles quotidiennes, à établir les séparations entre groupes politiques, à orienter l'action politique du pays. Or je crois qu'il y a un décalage très profond entre ces thèmes tels qu'ils sont exploités dans la société politique adulte et les préoccupations des jeunes. Disons que l'indice de valeur accordé à certains problèmes diffère chez l'adulte et le jeune. Et ceci ajoute encore à l'isolement de la société politique.

Et pourtant il n'existe pas entre jeunes et adultes un fossé infranchissable. Il vaut mieux dire qu'il existe chez les jeunes une méconnaissance de la société politique. Elle se traduit par deux réactions opposées et révèle un même conformisme.

La première réaction est de passivité. La majorité des jeunes reste indifférent, pensant que c'est un domaine où un jeune n'a pas sa place. Ils se soumettent et demeurent ainsi prisonniers des habitudes de leurs aînés. Certains adoptent une attitude d'opposition, mais cette attitude relève elle-même d'un certain conformisme. Pour assouvir ce besoin d'opposition de vieux thèmes sont repris, hérités de générations précédentes. Si bien que l'on n'assiste pas à un rajeunissement de la pensée politique provoqué par la réflexion de la jeune génération. Les jeunes auraient-ils de la peine à montrer en ce domaine un esprit créateur ?

Cette constatation peut trouver son explication dans un autre aspect du comportement des jeunes. Ceux-ci tendent à fractionner la réalité, à fractionner les problèmes, à les envisager sous l'angle technique, c'est-à-dire de l'efficacité. Ceci a déjà été dit ; il n'est pas inutile d'insister. Il semble que nous, jeunes, ayons dans l'ensemble beaucoup de mal à avoir une vision globale des problèmes. Or, au contraire, dans la société politique, ce sont le plus souvent dans leur ensemble que les problèmes sont examinés, et beaucoup moins sous l'angle de leurs incidences techniques. C'est cette différence de point de vue, de méthode qui, pour les jeunes, rend difficile le contact avec la politique.

Il y a pourtant un canal par lequel la société politique paraît avoir de temps à autre une influence sur le milieu jeune. Je veux parler de l'attrait qu'exerce à

certain moments tel ou tel leader politique ; sa personnalité l'aide à briser le mur de ce monde clos pour arriver avec tout son prestige jusque chez les jeunes. Moins sensibles aux idéologies des groupes constitués du passé, ils ont tendance à suivre l'action, le comportement, les idées d'un homme qui attire leur sympathie. Cette attitude encore imprécise me semble capitale pour les formes de démocratie à mettre en place.

En résumé, il est difficile de dire qu'il y ait une opposition des jeunes en face de la société politique. Parlons d'un certain conformisme, né de la passivité permettant au monde politique traditionnel de se survivre à lui-même. Et pourtant un décalage très profond existe entre le comportement politique des jeunes et celui de leurs aînés. C'est à ce décalage, je crois qu'il faut penser pour, le diagnostic une fois établi, mettre au point une thérapeutique.

Joseph Bourgeois. — Pour faire suite à ce que tu dis, Blot, je crois qu'il y a un point important que tu as effleuré, c'est qu'en fait, ce qui intéresse aujourd'hui les jeunes ce n'est pas tellement une idéologie mais c'est beaucoup plus la technique, c'est essentiellement l'efficacité, en cela je crois que même au niveau des jeunes, l'U.N.R., de Gaulle, le gouvernement actuel exercent un certain attrait parce qu'ils donnent une impression d'efficacité et de réalisme.

Henri Bourbon. — Le parti unique, le pouvoir personnel, les dictatures, les fascismes, sont nés et se sont développés sous le couvert de l'efficacité.

Joseph Bourgeois. — Peut-être, mais alors je ne sais plus où nous allons.

Jean Mastias. — Pour ma part, je pense qu'un phénomène comme celui du Rock and Roll ou du twist et un phénomène comme celui du fascisme vont exactement dans la même voie.

Jacques Blot. — Nous abordons là un problème important, lié lui-même au comportement des jeunes. On n'insistera jamais assez sur l'influence des mouvements de mode sur les attitudes collectives de la jeunesse. C'est sans doute l'âge qui est le plus sensible à toutes les formes de nouveautés, et notre époque, avec ses moyens d'information multipliés, donne aux phénomènes de mode — et dans tous les domaines — une ampleur particulière. La politique n'échappe pas à cette règle de comportement collectif. Et cette tendance à accueillir la nouveauté pour sa nouveauté, peut conduire au meilleur et au pire. Nous sommes peut-être à l'heure actuelle à un tournant ; les jeunes attendent de l'inédit en tout, habitués qu'ils sont aux révolutions rapides.

Suivant l'attrait que présentera telle ou telle forme de vie collective, nous nous dirigeons vers une société, un état pré-fasciste ou bien au contraire vers des formes de démocratie collective à redécouvrir. Il ne faut

certes pas négliger tous les antidotes possibles à ce penchant vers la facilité : éducation, formation, orientation dans l'engagement. Mais il semble bien que nous soyons à un tournant où tout est encore possible.

Jacques Moreau. — La montée du pouvoir personnel du leader dans le fascisme ne doit pas être séparée de la situation de crise économique et de civilisation des années 1920 et 1930. La société d'abondance n'était pas encore en vue !

Henri Bourbon. — Si les menaces de fascisme s'estompent dans les sociétés de consommation et d'abondance, les dangers d'une technocratie très autoritaire s'accroissent.

Jean Mastias. — Je n'entendais que rapprocher Fascisme et Rock and Roll ou twist. Mais l'un et l'autre se rattachent à un même sentiment d'insatisfaction, à une même réaction collective de groupe, à une tentative primaire de négation des valeurs sociales et démocratiques, finalement à une évasion manquée hors de la réalité. Toute volonté d'efficacité n'est pas pré-fasciste, à condition qu'une jeunesse ne demeure pas éternellement disponible, et que le monde de la Politique s'ouvre à elle.

Les conditions de participation des jeunes à la vie politique

Joseph Bourgeois. — Ce souci d'efficacité, qui peut-être si nous ne réagissons pas, nous conduirait au fascisme ou à la technocratie, amène chez les jeunes un intérêt beaucoup plus grand pour tout ce qui touche à la technique et permet un progrès matériel que pour une idéologie. Notre génération ne se bat plus pour l'École libre ou l'École publique, elle se bat pour une réforme des structures et méthodes d'enseignement — privé ou public — afin que celui-ci apporte un bagage plus complet mieux adapté, mieux incarné. Les bases de référence ne sont plus les mêmes. Face à cela les partis politiques « traditionnels » apparaissent vraiment comme d'une autre époque, en marge de la vie de chaque jour. Dans leur forme actuelle, ils ne peuvent guère tenter les jeunes. Le syndicalisme, l'organisation technique (les C.E.T.A. en agriculture par exemple) voilà un engagement concret et efficace. Pendant que des institutions marquent leur efficacité par des réalisations palpables, les partis politiques eux, continuent à se battre sur des idées abstraites. Comment voulez-vous que les jeunes s'y accrochent ? Les partis politiques doivent accomplir de profondes mutations pour être adaptés, et exercer un certain attrait auprès des jeunes. Pas de simples petites réformes, mais des transformations radicales et cela, c'est notre génération qui doit le faire.

Il y a un autre aspect très important dans le comportement des jeunes face à la société politique, c'est l'in-

fluence de la télévision et des actualités au cinéma. Depuis quelques années surtout, on y brosse un panorama d'une vie politique très prospère, efficace qui apporte la sécurité grâce à la stabilité. Les jeunes ont l'impression que ça avance, que tout marche bien pour eux, mais sans eux, et on entretient ainsi un climat de passivité.

Il y a un autre point sur lequel on est déjà intervenu tout à l'heure, c'est la question d'éducation, on pense tout de suite enseignement, or l'enseignement à mon avis tel qu'il est conçu aujourd'hui n'apporte pas cette éducation civique, cette éducation à la participation nécessaire. On a une conception de l'enseignement où vous avez un enseignant qui professe et des enseignés qui n'ont qu'à emmagasiner mais qui ne dialoguent pas, qui ne peuvent faire la relation avec la vie et que l'on n'invite pas à l'engagement ni à la participation or, la participation est quand même le point essentiel d'un éveil à la vie politique. Un dernier point aussi sur lequel je tiens à insister ici, concerne la représentativité effective qu'on ne reconnaît pas à la jeunesse dans beaucoup d'instances ou qu'on ne lui reconnaît pas par le canal le plus normal, qui est le mouvement de jeunesse. On prétend trop souvent, intégrer la jeunesse, la faire participer aux structures de la société mais en fait on l'emprisonne dans des structures où elle ne peut s'exprimer. On refuse le Mouvement en tant que tel et faisant appel à l'individu, on peut se targuer ensuite d'associer la jeunesse, alors qu'en réalité on l'emprisonne et on l'enferme dans un cadre où l'expression ne lui est plus possible et où la participation du fait même, est non seulement atténuée, mais complètement étouffée.

Henri Bourbon. — Il semble que vous estimiez que les jeunes doivent participer en tant qu'appartenant à un organisme collectif, en tant que membres de mouvements de jeunesse et non pas individuellement. Si la participation est individuelle, elle serait selon vous, faussée, dévalorisée ?

Joseph Bourgeois. — En effet, c'est toute une conception de la démocratie qui est derrière cela. Sommes-nous pour une démocratie directe — et on sait ce que cela donne, reportons-nous seulement aux derniers référendums — ou sommes-nous pour une démocratie qui mette dans le coup tous les groupes et reconnaît-on aux responsables de ces groupes la représentativité de leur groupe ? Je crois que cela rejoint en même temps l'aspect d'une réelle participation. Dans la mesure où le groupe a le souci d'une éducation et d'une participation à chaque niveau et à chaque échelon, il y aura réellement participation des groupes par l'intermédiaire des délégués et cela à tous les échelons et à tous les niveaux.

Jacques Blot. — Je voudrais dire un mot seulement pour étendre la remarque à d'autres niveaux. Je pense que, dorénavant, au moins pour des jeunes, tout engagement individuel est mauvais. Il est mauvais en ce

sens que, dans des groupes vieilliss et clos, le jeune se sent complètement inadapté.

Henri Bourbon. — Vous voulez parler de l'engagement dans les partis ?

Jacques Blot. — Que ce soit dans les partis ou dans d'autres organisations ! Même si l'on ne peut étendre à tous les domaines la représentativité des mouvements de jeunesse, — et cela n'est peut-être pas souhaitable —, il est nécessaire que des jeunes voulant entrer dans un organisation quelconque ne s'engagent pas individuellement. La création de groupes pré-constitués plus ou moins homogènes permettrait à des personnes d'une même génération de s'insérer collectivement dans des organisations existantes et d'y amener un apport véritablement original. L'engagement individuel rebute et décourage, il faut donc songer à des formes d'engagement plus collectives.

Jean Mastias. — Trois remarques simplement, qui complètent les interventions précédentes. D'abord, de même que M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, les jeunes font aujourd'hui de la politique sans le savoir. En tout cas, ils retrouvent la politique par des cheminements concrets et par une approche technique et efficace dans leurs organisations et dans toute leur vie quotidienne. La signification même du terme de politique en est bouleversée. En deuxième lieu, le théâtre de la vie politique s'est profondément modifié ; et il convient de souligner encore, à ce propos, l'importance de la télévision, non pas seulement l'importance de la télévision comme source possible d'influence sur les esprits, mais le fait que la politique, maintenant, ne soit plus une politique de meetings mais une politique au coin du feu ou une politique autour de la table. Troisième point, enfin : l'antagonisme ne se situe pas exclusivement entre une opinion publique adulte et une jeunesse ; mais l'opposition éclate surtout entre l'opinion des hommes de la rue à laquelle adhère la jeunesse et la pensée, l'action des cadres politiques qui se maintiennent sur des positions et sur des idéologies périmées.

Aline Coutrot. — Je crois qu'en répondant à Blot et à Mastias nous entrons en fait dans la troisième partie de notre débat consacré à la recherche des modes de participation des jeunes dans la société politique. Cette participation me paraît reposer en particulier sur deux points : le premier, vous l'avez introduit déjà, vous l'avez dit, les jeunes doivent entrer dans des organisations en tant que jeunes et en groupes, et non pas à l'état individuel. Il en résulte et il en résultera des tensions entre conceptions différentes, des tensions entre générations ; il faut dire bien haut que ces tensions sont bonnes, nécessaires et salutaires pour une société et qu'un certain nombre de nos difficultés vient du fait que nous avons tendance à les étouffer au lieu de leur donner l'occasion de s'exprimer. C'est dans ce sens, que l'on peut trouver les conditions véritables

d'une participation jeune à la société politique. Il est normal que les jeunes apportent quelque chose de nouveau dans leurs réactions ou dans leurs projets, qu'ils bousculent un peu l'ordre établi, ils devraient même le faire davantage, me semblé-t-il, à condition que la génération précédente qui les accueille, accepte ces bouleversements, accepte au moins le dialogue autour de ces bouleversements éventuels, car il ne s'agit pas de recevoir tout ce qui vient des jeunes, comme bon, parce que cela vient des jeunes. Nous refusons d'être muselés en même temps que nous craignons d'être adúlés. Respectons ces tensions et instituons le dialogue, ils offrent une issue à beaucoup de nos difficultés. Le sujet n'est pas épuisé... Je voudrais cependant aborder une autre question déjà évoquée par Josph Bourgeois et un peu par Jean Mastias, quand ils ont parlé de la télévision. La télévision a une influence sur les mentalités et elle a en particulier, une influence politique. Il faudrait admettre d'abord que l'on connaît mal cette influence et qu'on l'utilise trop souvent pour expliquer un échec, une victoire ou pour dénoncer les abus du pouvoir. Des études scientifiques, dégagées de tout *a priori*, pourraient nous rendre plus conscients des possibilités de la télévision comme de ses limites et de ses dangers. Il ne faut pas cependant limiter le problème de l'information à la télévision si importante soit-elle. Lorsque je me déplace en province, je rencontre de nombreux jeunes avides de documentation et d'information, plus que vous ne pouvez l'imaginer. Ils réclament des titres de revues et d'ouvrages qui les renseignent sur l'organisation politique française, sur les partis, sur la planification et la construction de l'Europe. Ils sont avides d'explications claires, simplifiées concernant les grands problèmes politiques autour desquels nous discutons sans qu'ils les comprennent bien. Je crois qu'il faut faire un énorme effort de vulgarisation de l'information pour tous les jeunes et les citoyens qui n'ont pas une culture politique très poussée.

Henri Bourbon. — Est-ce que les jeunes ont la passion des idées, je n'ose parler d'idéologies puisque notre époque est celle de leur dépérissement..

Aline Coutrot. — Nous avons dit que les jeunes sont réalistes, qu'ils sont intéressés par les solutions techniques. Ils n'ont peut-être pas la passion des idées, et n'accèdent pas directement à l'idéologie. Mais à partir du moment où l'on présente aux jeunes une information simple sur un certain nombre de problèmes, à partir du moment où on les a aidés à dégager les alternatives, les choix possibles, à ce moment-là, ils se réfèrent aux idées et leurs appartenances religieuses, sociales, réapparaissent. Ainsi l'idéologie apparaît dans un second temps de leur raisonnement pour les aider à se faire un choix personnel. Mais il faut au départ qu'il y ait une information simple sur notre société politique qui est complexe et qu'ils ne comprennent absolument pas.

Jacques Moreau. — Les jeunes ont certainement moins « la passion des idées » que leurs aînés. Par contre, un certain nombre d'entre eux semblent en effet, avides d'informations de tout genre. Sur le plan économique, social et politique, ils attendent ces informations, des mouvements civiques qui voient le jour un peu partout et qui intéressent un nombre non négligeable de jeunes. Mais si ces mouvements civiques offrent à l'ensemble de leurs adhérents un certain nombre d'éléments qui leur permettent de comprendre une partie de cette société politique dans laquelle ils se trouvent, combien de jeunes, combien d'adhérents de ces mouvements civiques, participent ensuite à des partis politiques ? Je ne crois pas beaucoup m'avancer en disant que c'est un tout petit noyau. Pourquoi ? Je pense que lorsqu'à ces jeunes se pose le choix politique — car adhérer à un mouvement civique n'engage pas en fait politiquement — ils refusent de faire le choix. Un tel choix les amène, en effet, à *s'engager* dans une famille politique, un parti et à accepter un encadrement et l'autorité de tel ou tel homme politique. Cet engagement ne leur apparaît pas nécessaire dans cette société de gestion où la solution des problèmes ne suppose pas, à leurs yeux, des choix idéologiques, mais seulement des choix techniques qui sont l'affaire des techniciens et non la leur. Ils veulent bien comprendre, mais ne voient pas comment intervenir efficacement. A la différence des générations précédentes qui avaient posé les problèmes, dont certains se posent encore, surtout sur un plan idéologique, par exemple le pluralisme des mouvements de jeunesse, la gestion des maisons de jeunes, etc., les jeunes d'aujourd'hui cherchent les moyens de gérer efficacement telle ou telle œuvre de vacances par exemple, mais sans remettre obligatoirement ce problème dans un ensemble beaucoup plus vaste. Or, les partis politiques et la vie politique étant ce qu'ils sont, il est clair que les jeunes n'y trouvent aucun goût, ni aucun attrait.

Jean Mastias. — Ce passage de l'idéologie à la gestion m'apparaît capital. Certes, il convient toujours de se référer à une certaine conception de l'homme et de la société. Mais les querelles d'idées nous apparaissent futiles. Nous autres jeunes, nous avons en effet envie de résoudre les problèmes, et non plus de les penser sans qu'ils soient jamais résolus. Une politique doit être action.

Henri Bourbon. — Pourtant il n'y a pas d'action politique digne d'être appelée démocratique qui ne soit préalablement pensée et discutée.

Les formes de participation jeune à la société politique

Aline Coutrot. — Les difficultés que Jacques Moreau vient de souligner sont réelles. Cependant, faites attention de ne pas considérer le jeune comme un petit adulte, un adulte en miniature, vos remarques sont

peut-être plus vraies pour des hommes d'une trentaine d'années. Ce qui est nécessaire pour des jeunes, c'est certes de faire leur apprentissage d'homme, mais surtout de vivre pleinement leur vie de jeune dans l'exercice de leurs responsabilités du moment. C'est peut-être pour cela qu'ils demandent un certain délai avant de s'engager dans les structures de la vie adulte. Est-ce si déraisonnable de s'informer et de réfléchir avant d'adhérer à un syndicat ou à un parti ? Un problème qui resterait à creuser, serait celui des formes de participation jeune à la société politique.

Joseph Bourgeois. — Je partage totalement le point de vue d'Aline Coutrot sur ce sujet de l'engagement politique, car effectivement il faut savoir si nous parlons ici au nom des jeunes que nous sommes, ou déjà au nom de jeunes adultes de trente, trente-cinq ans, pour qui le problème de l'engagement politique se pose absolument différemment. Si on voulait décider de l'engagement politique trop jeune, il semble que la conscience d'engagement ne serait pas suffisante pour choisir ; on s'engagerait en définitive dans un parti sans avoir fait un véritable choix, mais en raison d'un milieu, d'un conditionnement. Il me semble que la formation civique ou l'information civique puisqu'on l'a baptisée ainsi, peut difficilement se faire en soi. Elle s'inscrit dans le cadre d'une éducation totale, et je rejoins également Aline lorsqu'elle dit que dans la pédagogie même des mouvements ou institutions de jeunesse il s'agit de partir de préoccupations concrètes, techniques puisque c'est cela qui intéresse les jeunes ; puis dans un second temps il faut les faire cheminer vers une conscience politique, c'est-à-dire la conscience de leur responsabilité dans la vie de la société. Or, cet éveil à la conscience politique exige la pluralité, nous sommes tous d'accord là-dessus. En effet, éducation totale ne veut pas dire éducation par un canal unique bien au contraire. Il faut permettre à chaque organisation de jouer son rôle d'éducateur. Cette mission éducative rejoint tous les efforts qui sont faits actuellement au nom de la promotion sociale. Autour de cette question de promotion sociale, on commence à s'agiter un peu partout, le pouvoir découvre qu'il y a un problème. Seulement la question qui nous est posée aujourd'hui c'est que le Gouvernement considère, que du fait qu'il y a là un problème qu'il a découvert, et un problème important, c'est à lui seul à le résoudre ! Je reprends la phrase d'une personne bien placée dans le milieu gouvernemental qui me disait : « la question de la scolarisation s'est posée au siècle dernier, la scolarisation était assurée par des organisations privées, par de bonnes volontés, mais elle n'a vraiment été institutionnalisée que le jour où elle a été étatisée ». Il en concluait à mots couverts que c'était la même chose pour la promotion sociale. Je crains que si nous tombons dans ce travers d'une étatisation de la promotion sociale et il faut le savoir c'est la tendance actuelle, nous brimons en fait toute édu-

cation et toute conscience de participation. A partir de ce moment-là, on enferme des jeunes et des adolescents notamment, dans un cadre, et c'est très facile à partir de là d'aboutir à une pensée unique, à un parti unique, et d'accentuer encore beaucoup plus la désidéologisation. Or, si je suis tout à fait d'accord pour dire que l'on ne se bat plus tellement pour une idéologie, il reste quand même que chacun de nos mouvements est animé par une solide conception de l'homme, de la société, de l'histoire. En fait, si on ne permet pas à nos mouvements de se développer et de prendre réellement leur place dans la société, je suis persuadé qu'on accentue encore le courant actuel de dépolitisation. Et prendre leur place, cela veut dire que les mouvements jeunes qui représentent réellement la jeunesse soient associés à ce qui fait la vie de la société. Donc il faut aménager des structures qui permettent cette participation.

Jacques Moreau. — Le problème qui se pose est de savoir comment dans une institutionnalisation inévitable on peut sauvegarder une certaine part de participation des organisations ?

Joseph Bourgeois. — Je suis tout à fait d'accord avec vous, c'est un problème d'institutionnalisation qui se pose. Mais la tendance actuelle c'est de mettre en place des moyens téléguidés par les pouvoirs publics auxquels on prétendra associer les mouvements de jeunesse et les organisations intéressées, mais en réalité ce sera pour mieux les museler ou les utiliser. On leur demandera de participer au recrutement, mais on leur imposera un programme, une action, une ligne.

Jacques Blot. — Ce problème de la représentation de la jeunesse est fort important. Mais ne convient-il pas d'insister également sur la responsabilité de ces organisations et groupes qui représenteront les jeunes ? En effet, outre leur fonction de représentation, ils doivent aussi préparer les jeunes au passage dans la société adulte. L'expérience peut fournir à cet égard les thèmes de quelques réflexions.

Tout d'abord une question que je pose à vous qui êtes responsables de mouvements. Il existe dans vos organisations une certaine hiérarchie : cadres nationaux, régionaux, cadres départementaux, locaux. Dix ans ou quinze ans plus tard ne retrouve-t-on pas la même hiérarchie dans les groupes adultes, les mêmes personnes à la tête, les mêmes à la base et les mêmes en dehors ? Si cela était vrai, on arriverait en quelque sorte à figer la physionomie d'une génération par la constitution, très tôt, d'une élite assez fermée. C'est un problème que je vous soumets. N'y a-t-il point tendance à la constitution de petites chapelles — avec un certain vocabulaire, un certain comportement, une solidarité commune — auxquelles il est très difficile d'accéder pour qui n'a pas été formé dans le même moule ? Ou alors faut-il considérer que les personnes non-en-

gagées dans leur jeunesse sont frappées d'un tel handicap au départ qu'elles hésitent à s'engager et ne peuvent en tout cas accéder aux postes de responsabilité importants ? Quoi qu'il en soit de l'analyse il faut faire en sorte que le passage des jeunes dans la société adulte se fasse avec suffisamment de fluidité pour que la sélection des dirigeants permette un recrutement plus large des cadres.

Un autre problème, connexe au premier, mérite d'être posé. On se rend compte qu'il y a eu, depuis une vingtaine d'années, une sorte d'alternance dans les formes d'engagement. Il y aurait, à certains moments, une prédilection pour l'engagement politique, puis une tendance à s'engager dans le domaine syndical, puis encore une orientation différente. Et pour certains la forme d'engagement choisie est présentée comme la seule valable. Il en découle une conception totalitaire du parti ou du syndicat qui exclut jusqu'à l'existence des autres groupes. Si bien que l'on cherche dans sa propre organisation des substituts aux fonctions que par sa nature elle n'est apte à remplir. Je crois, pour ma part, que l'alternance de l'engagement est mauvaise. De nouveaux conflits surgissent qui ne peuvent être résolus. On en arrive à un dépérissement de certaines organisations, alors que d'autres sont gonflées, je dirais presque artificiellement, dans la mesure où la génération suivante s'engagera de manière différente. Les groupes qui forment les jeunes ont la responsabilité de les préparer à un engagement plus diversifié, à les orienter suivant leurs goûts, leur capacités, vers toutes les activités civiques du pays. Pour obtenir une société équilibrée, il faut que le monde politique se rajeunisse. Un engagement même difficile y est nécessaire. Pour y parvenir le rôle de vos mouvements est certainement capital.

Jean Mastias. — Nous touchons là à des points cruciaux. Notamment au problème de la responsabilité et de la participation des groupes à la vie politique. La structure des partis politiques actuels doit être à mon sens, profondément modifiée. Alors que les partis s'adressaient jusqu'à maintenant, d'une part à des individualités, d'autre part à des gens ayant déjà un certain âge, il faut maintenant qu'ils s'adressent à des jeunes de plus en plus nombreux — et parlent donc leur langage — et qu'ils soient liés à des groupes en tant que tels. Il convient que le parti politique de demain soit un noyau animateur autour duquel puissent graviter des organisations de toute nature.

Nous touchons également au problème des notabilités dans la France actuelle. Il serait fort malheureux, en effet, que les cadres des organisations de jeunesse, de même que les cadres des organisations syndicales, professionnelles ou autres, ne soient que de nouveaux notables. Le rôle des notables a pris définitivement fin. Alors que la politique d'autrefois était encadrée, l'homme de la rue est aujourd'hui directement confron-

té aux problèmes politiques, il est plongé par les techniques audiovisuelles d'information dans le bain politique. Il faut le savoir, et que ceux qui ont une responsabilité politique s'adressent directement à l'homme de la rue et non plus à travers des intermédiaires par personnes ou situations interposées ! En ce sens, le rôle des membres de mouvements de jeunesse est un rôle de médiateur, et ce qui m'intéresse ce n'est pas de savoir si les responsables de mouvements de jeunesse ou les membres de mouvements de jeunesse s'engageront ensuite, personnellement, dans la politique ou ne s'y engageront pas, mais il m'importe de voir si les membres de mouvements assumeront leur rôle de médiateur entre l'opinion publique, entre la masse et ses représentants, ses gouvernants dans le cadre de formes nouvelles d'expression politique.

Henri Bourbon. — Une des fonctions du parti politique est d'assurer une médiation entre le peuple et le pouvoir.

Aline Coutrot. — Il y a peut-être un danger de constituer une petite caste qui tiendrait tous les leviers de commande dans les organisations jeunes, d'abord, puis dans le monde adulte. Pour tout dire, cette éventualité ne me paraît pas très menaçante. Je vous ferai remarquer que la rotation des responsabilités au sein des mouvements de jeunesse est telle, que l'on forme au seul niveau national, un nombre très important de jeunes. Pour ce qui est de la rotation des responsabilités, les mouvements de jeunesse n'ont rien à se reprocher. En outre, si la démocratie qui s'exprime à l'intérieur des mouvements est rarement fondée sur l'élection, elle s'exerce effectivement au niveau de la prise en commun des décisions et du partage des responsabilités. Dans mon mouvement, ce sont des assemblées régionales qui vont permettre d'élaborer le rapport moral présenté à l'assemblée générale au plan national. Cela me paraît être une voie fructueuse pour un apprentissage démocratique.

Mais il y a un autre risque qui m'inquiète davantage. Dirigeants de mouvements de jeunesse, dirigeants syndicaux, animateurs d'œuvres sociales, ont tous l'impression qu'ils font du bon travail et qu'ils sont aptes à constituer la nouvelle classe politique, parce qu'ils agissent, alors que les autres se perdent dans leurs idées et ne font pas grand-chose. Là, il y a un risque très grave, car ces responsables non-politiques ne distinguent pas la spécificité du politique, ils ont trop tendance à adopter leurs méthodes de travail, leurs normes de pensée telles qu'elles s'exercent à l'intérieur de leurs organisations sociales, éducatives, etc., sur le plan politique. Déjà on a vu un certain nombre de ces gens de valeur sortis de ces organisations échouer sur le plan politique. Il faut que nous reprenions conscience de la spécificité du politique, du rôle de médiation, de compromis du politique, pour reconstituer une classe politique vivante et active

Jacques Blot. — C'est là une des responsabilités importantes de vos mouvements.

Joseph Bourgeois. — Aline Coutrot a parlé de la régionalisation de son mouvement, et je crois que la structure du mouvement que je représente rejoint également ce souci d'amener une participation à tous les niveaux, mais il me semble que si on arrive à la réaliser et encore imparfaitement bien sûr, dans les mouvements de jeunesse, il n'en est pas de même sur le plan politique.

Il est important de décentraliser le pouvoir politique. On arrivera à une rénovation de la conscience politique qu'à cette condition là. Il faut d'ailleurs distinguer dans la participation à la vie politique deux formes de participation ; il y a l'engagement direct dans un parti politique, mais il y a 'aussi tous les groupes de « bien commun partiel », que ce soit syndical, familial, etc. qui ont aussi leur mot à dire et qui n'ont pas à former leurs petites chapelles au détriment des autres. Donc, ces groupes doivent participer en tant que tels à la vie politique du pays et être associés par le biais peut-être même des partis, à un certain nombre d'élaborations. Par ailleurs, on a aujourd'hui une structure nationale qui décide tout, qui fait tout, et qui promeut tout, mais on ne retrouve absolument à aucun niveau ensuite, un pouvoir politique qui ait quelque droit de décision. Par exemple, l'échelon régional ou départemental n'est qu'un échelon administratif d'exécution, mais strictement d'exécution. Est-ce que l'on ne pourrait pas concevoir — pour une participation plus immédiate, plus directe, à l'échelon régional — une sorte de conseil général qui ait un pouvoir de décision réel en référence bien entendu au bien commun général du pays (tout comme d'ailleurs se posera pour la France cette même référence au bien commun général à la dimension de l'Europe). Il serait souhaitable qu'il y ait à l'échelon régional une participation à la décision et

un pouvoir de décision réel, et qu'on retrouve ensuite, aux divers échelons au-dessous, cette même possibilité de décision. En fait en permettant aux gens de participer à l'échelon où ils se trouvent, je crois que l'on arrivera à cette rénovation d'une conscience de participation à la vie politique de la société.

Jean Mastias. — Finalement, la participation des jeunes à la vie de la société, loin de décroître, s'est au contraire développée. Certes, il y a eu une alternance d'engagement, et notamment, une montée du « civique », mais je crois qu'aujourd'hui, de très nombreux jeunes frappent à la porte du « politique », ont une volonté d'engagement politique. Le problème qui leur est posé, c'est celui des structures, des formes d'accueil. Cette manifestation d'une volonté propre d'expression politique est à mon sens un gage d'avenir, mais la classe politique acceptera-t-elle les mutations que suppose cette accession de la jeunesse ? C'est là tout le problème.

Jacques Blot. — Notre débat pourrait être encore fort long. Nous n'avons pas exploité toutes les veines de ce vaste sujet. En conclusion je voudrais simplement demander que *France-Forum* donne rendez-vous à nos successeurs dans quelques années. Un phénomène capital va en effet se produire au cours des prochaines années. Nous avons aujourd'hui insisté sur l'aspect qualitatif du problème. Mais la montée actuelle de nouvelles générations, donc son aspect quantitatif, risque d'en changer la nature. Et il nous faudra suivre de très près cette évolution pour qu'elle se fasse bien. A cet égard un point reste capital. Plus de clarté dans le langage politique, une simplification de la vie politique, moins d'ambiguïté dans les propos, moins de différences entre ce qui est dit et ce qui est fait. Et c'est peut-être sur cela plus que sur tout le reste que les jeunes qui arrivent jugeront leurs anciens et peut-être nous-mêmes.

Référendum et Démocratie

par *Benoît JEANNEAU*

A propos du référendum, on serait tenté de transposer la formule célèbre : « Il a fait trop de mal pour qu'on en dise du bien, et il peut faire trop de bien pour qu'on ose en dire du mal. » Car c'est le drame de cette institution que de porter en elle les virtualités les plus contradictoires, d'être l'expression la plus achevée de la démocratie en même temps que l'instrument le plus approprié de la dictature. « Le suffrage périt par l'acclamation », a dit Alain.

La prudence dès lors ne commande-t-elle pas d'écarter un procédé si incertain dans ses résultats, une technique si dangereuse à utiliser ? C'est à un réflexe de ce genre que correspond en partie l'attitude de la III^e et de la IV^e République à l'endroit de l'intervention directe du peuple dans les affaires publiques. On pourra y voir une forme de la sagesse. Mais, d'un autre côté, en ne dépassant point cette méfiance, ne se prive-t-on pas par là même des bienfaits d'une institution qui, lorsqu'elle n'est pas détournée de son but, peut fort utilement corriger le système représentatif ?

Il y a donc le plus grand intérêt à rechercher les garanties dont il convient d'entourer ce procédé si l'on veut se prémunir contre les déviations auxquelles il risque de conduire.

Mais déterminer les conditions dont l'exercice du référendum doit être assorti pour répondre vraiment à son objet, préciser les exigences de la démocratie à cet égard n'est pas simple. C'est qu'en la matière les éléments d'ordre juridique se trouvent le plus souvent liés à des données plus contingentes et à tout un environnement. D'où la difficulté de démêler l'écheveau parfois très embrouillé de causes à la fois techniques et politiques qui sont à l'origine des égarements de l'institution.

A partir de quel moment une consultation populaire cesse-t-elle d'être démocratique, dans quelle mesure l'opération se trouve-t-elle simplement faussée ou complètement dénaturée et comment séparer alors l'ivraie du bon grain ? Autant de questions qui montrent bien à quel point il est malaisé de tracer la frontière entre le référendum authentiquement démocratique et l'instrument de tant de régimes autoritaires.

Aussi bien, pour faciliter l'approche du problème, nous efforcerons-nous, dans un premier temps, de déceler les écueils à éviter en ce domaine, d'analyser, pour tout dire, les symptômes de la maladie avant de rechercher les moyens d'y parer. Et ainsi, par opposition, parviendrons-nous plus sûrement à dégager les traits essentiels d'un véritable référendum.

S'il est à coup sûr difficile de déterminer dans l'abstrait les critères du référendum démocratique, il est en revanche beaucoup plus aisé de dresser l'inventaire des déformations auxquelles la pratique de ce genre de consultation a si souvent donné lieu. Car, à propos d'un cas concret, chacun saisit bien globalement, et par une de ces intuitions qui ne trompent généralement pas, si l'opération satisfait ou non aux exigences de la démocratie. Et l'homme de la rue lui-même n'échappera pas le plus souvent à cette intime conviction et saura parfaitement distinguer les référendums où se glisse plus ou moins sournoisement un élément plébiscitaire des consultations vraiment libres. Il nous suffira donc d'interroger l'histoire comme l'expérience la plus récente pour découvrir les différentes sortes de déviations qui peuvent en pratique affecter toute tentative de démocratie directe.

LES VICÉS EXTRINSEQUES

Du plébiscite napoléonien au référendum dirigé

A cet égard, on serait tenté de classer en deux catégories les vices qui sont susceptibles d'entacher une consultation populaire. Les uns, qu'on appellera « extrinsèques », procèdent d'éléments extérieurs à l'opération considérée ; les autres, que nous qualifierons d'« intrinsèques », tiennent, au contraire, à une particularité de la procédure elle-même.

Avec les vices extrinsèques, pour commencer par eux, nous sommes en présence de déviations qui proviennent de causes extérieures à la consultation proprement dite. Celle-ci pourra répondre par ailleurs à toutes les exigences de la démocratie quant à son objet ou quant à sa présentation formelle, elle ne s'en trouvera pas moins faussée du dehors, soit par l'intervention directe d'une

personnalité, soit par l'influence, pour ne pas dire la pression, de tout un environnement.

A) L'intervention personnelle d'un homme, dont l'autorité et le prestige sont susceptibles d'infléchir la décision des électeurs, constitue l'exemple le plus classique en même temps que le type le plus simple de déformation d'une consultation populaire. Ce genre de déviation porte du reste un nom entré désormais dans le langage courant et chargé en France d'une signification péjorative, celui de plébiscite.

Le plébiscite est, en effet, défini chez nous comme une consultation dont l'objet n'est pas tant d'approuver un texte ou de répondre à une question que de consacrer ou affermir l'autorité de l'homme qui a élaboré le texte ou posé la question. Ce qui caractérise donc le plébiscite, au sens courant de cette expression, par rapport au référendum, c'est qu'il est une manifestation du pouvoir personnel plus qu'une participation effective du peuple à la direction des affaires publiques.

Et tel est bien, en effet, le trait dominant sinon le seul du plébiscite tel qu'il a été pratiqué en France sous le Consulat et les deux Empires. Car que cherche Bonaparte en l'an VIII, sinon faire approuver son accession au pouvoir et non point le texte d'une Constitution dont il ne s'embarrassera guère? Aussi bien, cinquante ans plus tard et fort de ce haut exemple, le prince Louis-Napoléon estimera-t-il, quant à lui, ne pas avoir à prendre cette précaution et demandera sans plus de formalités au peuple français s'il veut ou non « le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte ». Ainsi, cette fois, le décor lui-même est-il tombé comme a disparu le texte qui aurait pu servir de prétexte à cet acte de confiance demandé au corps électoral : la Constitution de 1852 suivra sans doute, mais très accessoirement, et ne sera pas soumise à l'approbation du peuple.

Reconnaissons toutefois que si, dans ces consultations du Premier et du Second Empire, l'aspect plébiscitaire apparaît en pleine lumière, c'est que l'appel au peuple se trouve en la circonstance coïncider soit avec un coup d'État, soit avec le règlement d'une question dynastique. Il n'a alors d'autre objet que de légitimer la conquête ou le maintien du pouvoir personnel. Napoléon l'avouait pour sa part en 1802 lorsqu'il dit : « Le recours au peuple a le double avantage de légaliser la prorogation et de purifier les origines de mon pouvoir ; autrement, il aurait toujours paru équivoque. »

Mais il n'en va pas toujours aussi clairement et la situation est déjà plus difficile à interpréter lorsque l'intervention d'une autorité même prestigieuse ne tend pas à l'établissement ou au maintien d'un véritable régime personnel. On s'aperçoit alors que le caractère plébiscitaire d'une consultation est susceptible de degrés et peut même se trouver dans certains cas plus ou moins dilué dans un ensemble d'éléments authentiquement démocratiques. Ainsi en est-il en octobre 1945 avec la déclaration par laquelle le général de Gaulle « souhaite de toute son âme » qu'il soit répondu « oui » à la première et « oui » à la seconde question, alors que ce « oui-oui » est préconisé dans le même temps par de nombreuses autres formations politiques. De la même manière, lorsqu'en septembre 1958 le chef du gouvernement de la République demandera, cette fois aussi « de tout son cœur et au nom de la France », de répondre « oui » au référendum constitutionnel, ne fera-t-il que

renforcer un résultat qui de toute manière et pour bien des raisons était acquis d'avance.

Les interventions ultérieures du général de Gaulle au cours des années 1961 et 1962 seront déjà plus déterminantes. Qu'il s'agisse, en effet, du « oui franc et massif » demandé dans son allocution du 20 décembre 1960, ou qu'il s'agisse de ce « oui qui va peser lourd » sollicité le 26 mars 1962, ou encore du dernier « oui » réclamé avec une insistance voisine de la supplication le 4 octobre 1962, dans deux de ces cas tout au moins, il s'agit de pressions qui ont effectivement pesé très lourd dans le débat et altéré sans nul doute ce que le juge administratif appellerait la « sincérité » de l'opération électorale.

C'est dire que la déviation imprimée à une consultation populaire par l'intervention d'un homme variera avec l'intensité de la pression exercée sans doute, mais aussi avec l'audience dont jouit à un moment donné la personnalité en question. Il y a ainsi toute une gamme de situations intermédiaires entre le plébiscite type de l'époque napoléonienne et les consultations modernes, plus ou moins colorées selon les cas d'une note personnelle. Pour nous en tenir aux exemples les plus récents, la progression même, le crescendo marqué par le général de Gaulle dans ses dernières allocutions référendaires témoignent en tout cas de la souplesse de l'instrument.

B) Mais à l'intervention personnelle d'un homme s'ajoute fréquemment la pression de tout un environnement. Ce climat, qui achève si souvent de fausser la consultation, tantôt résultera d'une situation déjà donnée et qu'on se bornera à exploiter, tantôt aura été créé artificiellement.

Dans bien des cas, en effet, il suffira à l'autorité qui a pris l'initiative du référendum et en attend une réponse positive de tirer parti d'une position dominante et préexistante à la consultation. C'est ce que fit Bonaparte après Brumaire, plaçant délibérément le pays en présence du fait accompli et allant jusqu'à mettre en application la Constitution de l'An VIII six semaines avant que soient proclamés les résultats du plébiscite. C'est en cela aussi que le référendum proprement dit se distingue fondamentalement du plébiscite dans la mesure où le premier porte sur un régime à établir et le second sur un régime déjà établi.

Mais, là encore, dans l'utilisation de cette technique, on peut se montrer plus ou moins scrupuleux ou, si l'on préfère, plus ou moins habile. C'est ainsi que certains se contenteront d'exploiter simplement la peur de l'inconnu qui habite tout citoyen. Pour cela, il leur suffira bien souvent de laisser dans l'ombre une des branches de l'alternative, contraignant ainsi l'électeur à choisir entre, d'une part, une solution qui à ses yeux a le mérite d'exister, et, d'autre part, le néant ou ce qu'on lui présente comme le chaos. Le général de Gaulle n'agit pas autrement lorsque dans son allocution du 4 septembre 1958 il dit : « Si vous ne le faites pas, nous en reviendrons, le jour même, aux errements que vous savez. »

Mais d'autres, ou les mêmes dans des circonstances autres, n'hésiteront pas à aller plus loin et, si ce néant n'existe pas, à le créer artificiellement. C'est alors le chantage au départ, l'exploitation systématique de la peur du vide. Le procédé ne date pas d'aujourd'hui si

L'on en juge par cet avertissement que donne au passage le président de la République au peuple français dans sa proclamation du 2 décembre 1851 : « Si je n'obtiens pas la majorité de vos suffrages, alors je provoquerai la réunion d'une nouvelle Assemblée et je lui remettrai le mandat que j'ai reçu de vous. » Ce qui signifie en clair : « Je partirai. » Mais dans le genre, reconnaissons-le, on a fait mieux depuis.

Quant aux différents moyens qui, sous couvert d'information, permettent d'infléchir l'opinion publique, ils font partie de cet arsenal très perfectionné que possède aujourd'hui le pouvoir pour mettre les électeurs en état de réceptivité. Tous ces procédés, du voyage présidentiel au journal télévisé, en passant par l'affiche-réclame, sont désormais trop connus pour qu'il soit nécessaire de s'étendre sur ce point. Du moins importe-t-il de souligner que le développement même de ces instruments de propagande, la tentation puissante et permanente qu'ils constituent pour le pouvoir, n'en rendent que plus difficile aujourd'hui la pratique du référendum, l'exercice de la démocratie directe. Ce qu'exprime parfaitement M. Georges Burdeau lorsqu'il écrit dans son *Traité de Science Politique*, à propos de la déception causée entre les deux guerres par l'usage du référendum : « Mais on s'est rendu compte que ni l'initiative ni le référendum n'allaient dans le sens de la démocratie que l'on entendait établir, car ils ne peuvent produire leur effet utile que dans une société individualiste. Dans une société où l'homme est absorbé par les masses, ces institutions, bien loin de rendre aux gouvernés la maîtrise politique d'eux-mêmes, ne font que les assujettir plus étroitement aux forces collectives qui les mènent. Plus les votes sont fréquents et plus pressante est la tentation, plus nombreuses les occasions d'enrégimenter les électeurs. » (T. VI, p. 232.)

Ce qui prouve bien que si depuis l'époque napoléonienne on a sans doute fait des progrès dans la manière d'orienter l'opinion publique et de l'amener sans trop de douteur à se prononcer finalement dans le sens souhaité, l'institution quant à elle n'y a pas vraiment gagné. Seules les méthodes ont changé, sont devenues moins brutales. Disons que l'on est passé de la manière forte à l'intervention plus camouflée. Ce n'est plus le plébiscite napoléonien dans sa pureté, mais le *référendum*

dirigé avec tout ce que cela peut avoir de contraire à l'orthodoxie démocratique.

LES VICES INTRINSEQUES

Du blanc-seing au référendum-cadre

Mais, si les moyens ne manquent donc pas de fausser ainsi du *dehors* une consultation populaire, d'autres procédés peuvent aussi être utilisés pour vicier de l'intérieur l'opération elle-même, soit en lui assignant un objet contraire à la finalité de l'institution, soit en formulant de façon ambiguë la question.

A) Le référendum étant destiné à faire participer le peuple à la fonction législative, ce serait dénaturer l'opération que de limiter l'intervention du corps électoral à l'octroi de pleins pouvoirs à un homme. Car ce genre de délégation, loin de s'analyser en une participation au pouvoir de décision, équivaut purement et simplement à un abandon de compétence.

Le prince Louis-Napoléon ne procède pourtant pas autrement lorsqu'il demande, en 1851, au peuple français de lui confier le pouvoir de rédiger une constitution sur la base de quelques principes généraux et sans qu'il soit question un seul instant de soumettre ensuite à l'approbation populaire le résultat de ce travail. Or rien n'est plus contraire à l'idée démocratique qu'un blanc-seing accordé ainsi à un homme pour réaliser une réforme dont les éléments essentiels, en vérité, ne sont indiqués qu'en pointillé.

Aussi bien le doyen Duguit, dans son fameux traité de droit constitutionnel, à partir de cet exemple, propose-t-il du plébiscite une définition peu commune et riche de prolongements : « Le référendum, écrit-il (t. 2, P. 476), se distingue très nettement du plébiscite. Le référendum est une part faite au gouvernement direct ; le plébiscite tend, au contraire, à établir un gouvernement représentatif. C'est l'acte par lequel le peuple délègue la souveraineté à un homme et le charge parfois en outre de faire une constitution. »

Or, si notre histoire ne nous offre pas d'autre exemple d'une délégation aussi nette du pouvoir constituant originaire, il faut bien reconnaître que les référendums

Quatre référendums en cinq ans.

de la V^e République comportent tous, à l'exception du dernier, une part de blanc-seing accordé à un homme. On y trouve donc de ce point de vue, et au sens où Duguit l'entend, un élément plébiscitaire incontestable.

Qu'on en juge !

— C'est d'abord l'article 92 de la Constitution de 1958 qui autorise, durant quatre mois le gouvernement à fixer par ordonnances ayant force de loi le régime électoral des assemblées, comme à prendre *en toutes matières les mesures qu'il jugera nécessaires à la vie de la nation, à la protection des citoyens ou à la sauvegarde des libertés.*

Et l'on sait quelles réformes d'importance furent décidées pendant ce délai béni et sur le fondement de cette disposition essentielle.

— C'est ensuite l'article 2 du projet de loi soumis au référendum le 8 janvier 1961, qui prévoit que, jusqu'à l'accomplissement de l'autodétermination, des décrets pris en conseil des ministres régleront l'organisation des pouvoirs publics en Algérie conformément à quelques principes très largement esquissés.

— C'est enfin l'article 2 du projet de loi proposé à la ratification populaire le 8 avril 1962, qui confie expressément au président de la République le soin d'arrêter par voie d'ordonnances toutes mesures législatives ou réglementaires relatives à l'application des déclarations gouvernementales du 19 mars 1962, et ce jusqu'à la mise en place de l'organisation politique nouvelle éventuellement issue de l'autodétermination. Et personne n'ignore que c'est sur la base de cette disposition et de la loi du 13 avril qui la confirme que furent prises et l'ordonnance du 1^{er} juin instituant une cour militaire de justice, et celle du 2 septembre modifiant la procédure pénale.

Autant d'exemples de délégations de pouvoirs, limitées sans doute, mais de délégations tout de même, au profit de l'exécutif et de son chef, et aux fins d'accomplir une réforme.

Or qui ne voit que dans tous ces cas une partie de la décision échappe nécessairement au contrôle du peuple qui se borne, en la circonstance, à souscrire à une

orientation ? Il ne s'agit donc pas tant, pour le corps électoral, d'approuver un texte complet et qui comporte peu de lacunes que de donner son agrément à une politique dont les inconnues demeurent malgré tout non négligeables.

Ce procédé est alors au référendum véritable ce que la loi-cadre est à la loi normale. Sans doute ne s'agit-il pas d'une délégation de pouvoir pure et simple, mais d'une solution intermédiaire entre le blanc-seing total et le référendum proprement dit. Disons que nous sommes là en présence d'une sorte de *référendum-cadre* avec tout ce que cette formule peut comporter d'imperfection du point de vue de l'orthodoxie démocratique.

B) Mais une consultation populaire peut se trouver également intrinsèquement viciée par la manière même dont le problème est formellement présenté au corps électoral. C'est là qu'apparaît l'importance pour la sincérité de l'opération de la formulation de la question.

Les ressources ici de la terminologie sont telles qu'on a très vite aperçu ce qu'on pouvait tirer d'un libellé bien conçu. C'est ainsi qu'en l'An X Bonaparte préféra présenter sous la forme d'une question simple et parlante, plutôt que sous celle d'un sénatus-consulte entièrement rédigé, le problème du Consulat à vie. Il procédera de même en l'An XII, pour l'établissement de l'Empire, se bornant à renvoyer pour plus de précision le règlement détaillé de sa succession à un texte complémentaire.

Mais c'est Napoléon III qui atteindra dans la rédaction de la question à la plus grande maîtrise, puisqu'il réussira en mai 1870 à faire approuver en une seule réponse et le maintien de l'Empire et les réformes libérales.

Le général de Gaulle ne fera, du reste, que reprendre cette *technique de l'amalgame*, de la double question en une, lorsqu'il demandera au pays d'approuver par une réponse unique à la fois le principe de l'autodétermination et l'organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie ; deux problèmes qui de toute évidence auraient dû donner lieu à un vote distinct.

Pour être vraiment démocratique, un référendum suppose donc que soient réunies bien des conditions qui, les unes, tiendront à l'environnement, les autres dépendront du jeu même, du mécanisme de l'institution. Quoi qu'il en soit, c'est à laisser le maximum de liberté à l'électeur, comme à lui présenter dans la plus grande clarté possible le problème, qu'il faudra tendre simultanément.

Quels sont alors les moyens techniques, quelles sont les recettes susceptibles d'atteindre et de garantir ce double résultat ? C'est ce qu'il reste dans une seconde démarche à établir.

Dépersonnaliser l'initiative

S'il s'agit de se prémunir contre chacune des déviations possibles du référendum que nous venons d'analyser, la première précaution à prendre consiste certainement à tenir par tous les moyens les individualités à l'écart de la consultation. Et la meilleure façon d'y parvenir reste encore de supprimer la tentation pour le chef de l'exécutif d'en appeler au peuple aux seules fins de renforcer son autorité personnelle. En d'autres ter-

mes, c'est en *dépersonnalisant* l'initiative du référendum qu'on se gardera le plus sûrement du plébiscite.

L'expérience de la Suisse à cet égard est des plus significatives. Sans doute le régime d'assemblée a-t-il sa part dans le jeu normal des institutions de démocratie directe, les gouvernants étant traditionnellement tenus à l'écart de; luttes politiques et considérés en quelque sorte comme des fonctionnaires supérieurs. Mais la véritable raison du fonctionnement satisfaisant du référendum tient au fait que seuls le peuple et le Parlement peuvent être à l'origine d'une votation populaire. Au plan fédéral, en effet, il n'appartient qu'aux Chambres ou au peuple de prendre l'initiative d'une révision constitutionnelle, et l'on sait la place qu'ont toujours tenue en Suisse de telles modifications, en raison même de la conception très large que l'on s'y fait de la loi constitutionnelle. Cent dix-neuf révisions constitutionnelles demandées et soixante réalisées, entre 1874 et 1959, de cette manière, c'est-à-dire à la suite, soit d'une initiative populaire, soit d'une initiative du Parlement, soit d'une contre-proposition des Chambres à une initiative du peuple. Dans tous ces cas, le déclenchement de l'opération demeure comme on voit parfaitement *anonyme*.

Quant au référendum législatif ordinaire, on sait qu'il est facultatif et ne peut être mis en œuvre que sur la demande de trente mille citoyens ou de huit cantons. C'est dire que le pouvoir exécutif n'a aucune part dans la mise en mouvement de la procédure qui aboutira à la votation populaire.

Au reste, la contre-épreuve est facile à faire. N'est-ce pas dans les régimes à tendance autoritaire que le soin d'en appeler au peuple est confié exclusivement au chef de l'Etat ? Les cas de l'Espagne et du Portugal sont typiques à cet égard. L'article premier de la loi du référendum du 22 octobre 1945 prévoit en effet, pour le Caudillo la possibilité de soumettre toutes lois au référendum en des termes qui lui laissent la plus grande latitude : « Lorsque l'importance de certaines lois le conseille ou lorsque l'intérêt public l'exige, le chef de l'Etat pourra, pour le plus grand service de la nation, soumettre au référendum les projets de loi élaborés par les Cortès. » Quant à la Constitution politique de la République portugaise, c'est également au président de la République qu'elle confie la faculté de soumettre à un plébiscite national les modifications de la Constitution relatives à la fonction législative ou à ses organes.

Mais, s'il y a ainsi avantage à retirer l'initiative du référendum au chef de l'Etat, il ne convient pas pour autant, selon nous, de la réserver au seul Parlement. Car le monopole des Chambres en ce domaine risquerait fort de se traduire par une désuétude de l'institution. La méfiance traditionnelle en France des milieux parlementaires à l'égard de l'intervention directe du peuple, cette « peur du référendum », comme l'on a dit, auraient toutes chances, en effet, de freiner le développement de méthodes de gouvernement qui seront toujours considérées chez nous par certains comme plus ou moins pernicieuses. D'où l'intérêt de l'initiative populaire.

On sait que la Constitution italienne de 1948 la prévoit dans son article 71, alinéa 2, en ce qui concerne les lois ordinaires, puisque cinquante mille électeurs

peuvent déposer une proposition formulée dès lors qu'elle constitue un projet rédigé en articles. Mais, sans aller jusqu'à l'initiative populaire proprement dite, du moins peut-on laisser au peuple la possibilité de s'opposer, par un veto, à une loi faite par le Parlement. C'est ce que reconnaît encore la même Constitution italienne en admettant que sur la requête de cinq cent mille électeurs ou de cinq conseils régionaux soit ouvert un référendum permettant l'abrogation totale ou partielle d'une loi ordinaire ou d'une révision constitutionnelle votée par les Chambres (articles 75 et 138).

Que si l'on persiste à craindre que ces moyens soient insuffisants pour faire passer la démocratie directe dans les faits, il est toujours possible de laisser à l'exécutif une certaine part dans le déclenchement de la procédure, à la condition d'y associer le Parlement. Initiative conjointe, donc, et non pas seulement partagée, de l'exécutif et des Chambres, c'est-à-dire accord nécessaire du Parlement dans la saisine du corps électoral. Bien des formules ici peuvent être imaginées, l'essentiel restant d'éviter toute exploitation à des fins personnelles d'un instrument destiné essentiellement à faire participer le peuple à la fonction législative.

Après cela, le risque est déjà moins grand de voir le pouvoir prendre parti dans le débat et le fausser par le déploiement d'une propagande appropriée. Ce danger subsiste cependant ; c'est pourquoi il ne serait pas inutile de compléter cet aménagement constitutionnel touchant l'initiative de la votation par une réglementation des moyens de propagande inspirée de celle que l'on applique couramment dans les campagnes législatives ordinaires. Pourquoi les différentes formations politiques n'auraient-elles pas le droit, en l'occurrence, comme tout candidat à une élection, à la diffusion gratuite de leur point de vue sur l'objet de la consultation ? Mais là encore les moyens ne manquent pas qui permettraient de « moraliser » la campagne référendaire en favorisant la confrontation loyale et égale des différentes opinions.

Interdire toute délégation et contrôler la formulation

Reste ensuite à se garantir contre les vices propres à la consultation, c'est-à-dire le danger d'une dénaturation de l'opération par le blanc-seing donné à un homme, ou d'une formulation équivoque de la question.

A cet égard, il est manifeste que l'un et l'autre écueils sont déjà moins à redouter lorsque l'initiative du référendum échappe au pouvoir exécutif. Il n'est cependant pas exclu que même dans cette hypothèse une délégation de pouvoir partielle au profit du gouvernement se greffe sur la consultation.

Pour parer ce danger, il faut aller jusqu'à interdire dans la Constitution elle-même tout référendum qui aurait pour objet de modifier indirectement la répartition des compétences telle qu'elle est établie par le texte constitutionnel. *En d'autres termes, il importe au plus haut point que l'intervention populaire épuise instantanément ses effets et ne se prolonge pas dans le temps*

par une perturbation plus ou moins durable dans l'exercice des compétences étatiques. Que donc, si le peuple n'est appelé à se prononcer que sur le principe d'une réforme, la mise en œuvre de celle-ci soit laissée aux autorités normalement compétentes, notamment au Parlement. A défaut de quoi la participation du peuple à une décision se double d'une modification provisoire de la Constitution, et c'est ce stratagème qu'il faut non seulement démasquer, mais également prohiber.

Il va sans dire que ce risque est d'autant moins grand que le projet proposé au peuple est plus complètement formulé. Lorsque le pays est appelé, en effet, à se prononcer sur un texte entièrement rédigé, la part de l'inconnu est évidemment plus réduite que lorsqu'il est convié à répondre à une question libellée de façon plus ou moins laconique et qui ne met de toute manière en cause qu'un principe. Car dans ce dernier cas toute une partie de la réforme échappe nécessairement au contrôle du peuple, dans la mesure où sa physionomie définitive n'apparaîtra qu'avec les modalités d'application non encore déterminées. Et c'est précisément dans cette hypothèse que le pouvoir est tenté de solliciter du peuple lui-même les pleins pouvoirs pour mettre en œuvre la réforme projetée. *Mais le référendum devient alors pour une part approbation, pour une autre délégation, et c'est en cela qu'il ne répond plus pleinement à sa finalité.*

De la même manière, le référendum ne remplit plus du tout sa fonction lorsqu'il ne permet pas à l'électeur d'opter pour une solution clairement définie. C'est dire, et nous l'avons déjà souligné, toute l'importance de la formulation de la question ou de la rédaction du texte soumis à son appréciation.

En ce qui concerne le texte entièrement formulé, c'est là que le Parlement devrait pouvoir en toutes circonstances être utilisé comme organe de contrôle, comme agent technique de rédaction. Il y a quelque imprudence, en effet, à laisser le pouvoir exécutif soumettre *omisso medio* un projet de loi à l'approbation du peuple, sans que son contenu, sa rédaction aient été préalablement discutés au sein d'une Assemblée, avec toutes les garanties qu'offre une délibération publique et contradictoire.

Quant à la formulation de la question, lorsque le peuple est convié à répondre par oui ou par non sur le principe seulement d'une réforme, l'histoire comme l'expérience la plus récente prouvent surabondamment qu'il conviendrait de la confier à une instance aussi éclairée qu'indépendante.

C'est le comte de Ségur d'Aguesseau qui, pour avoir proposé d'insérer dans le senatus-consulte du 20 avril 1870 la formule même de la question soumise au peuple, s'était vu répondre par le garde des Sceaux au moment que la rédaction de cette formule était un « attribut du pouvoir exécutif ». On n'en douterait plus aujourd'hui ; il n'en faudra pas moins quelque jour briser avec cette tradition si l'on tient à ce que le référendum serve enfin la démocratie.

Benoît JEANNEAU.

Notre Forum « Faut-il réhabiliter Napoléon III ? » a provoqué ce qu'il est convenu d'appeler des mouvements divers.

Les textes qu'Etienne Borne (*Forces Nouvelles*), Raymond Aron (*Prouves*), Jean-Marie Domenach (*Esprit*) ont consacrés à notre débat, montrent bien que la question posée, certes susceptible de réponses vivement contrastées était au moins une vraie question.

Faut-il réhabiliter NAPOLÉON III

(Suite)

Napoléon III sujet interdit

Parler aujourd'hui de Napoléon III, est-ce pécher contre la décence et la courtoisie ? On le croirait volontiers tant a suscité de mouvements divers, comme on disait dans le langage parlementaire de jadis, le débat paru dans le dernier numéro de « *France-Forum* » et au cours duquel Henri Bourbon, Maurice Duverger et René Rémond se sont demandés s'il convenait ou non de réhabiliter Napoléon III. On accorde que le choix du sujet n'était pas tout à fait innocent. L'opposition de gauche en effet se plaît à trouver de multiples analogies entre le Second Empire et la Cinquième République. Par contre, les amis du Prince, plus soucieux de la gloire du Prince que le Prince lui-même, entendent que le grand homme, tel le Melchisédech de l'Ancien Testament, soit un grandiose phénomène de génération spontanée, qu'il n'ait ni origine, ni ancêtres et n'ait jamais été prédit et annoncé. D'où le commencement de scandale que je disais.

Il n'empêche que le procès d'intention fait à « *France-Forum* » est parfaitement injuste. Maurice Duverger et René Rémond ont traité d'un sujet à la mode, mais sans nourrir aucune sorte de préjugé bonapartiste ou antibonapartiste, gaulliste ou antigauilliste. Mais puisqu'un certain nombre d'historiens ont proposé une révision de la condamnation que la gauche traditionnelle portait contre le Second Empire, les invités de « *France-Forum* » ont eu l'idée de réexaminer en toute objectivité et sérénité les pièces du procès. Aller aux choses mêmes en congédiant tous les a priori, on ne voit pas pourquoi ce parti pris de libre examen appellerait une contestation soupçonneuse.

Les analyses, au total convergentes, de René Rémond et de Maurice Duverger, inclinent à une bienveillance, tempérée il est vrai par bien des nuances. Le 2 décembre reste

indéfendable, encore que l'assemblée dissoute par la violence ait donné l'exemple de l'illégalité par un attentat sournois, mais caractérisé, contre le suffrage universel. Certes, le Second Empire est antiparlementaire et plébiscitaire, mais jusqu'alors les gouvernements libéraux et parlementaires s'appuyaient sur le suffrage restreint et étaient l'instrument d'une assez étroite oligarchie bourgeoise. Si bien que le Second Empire avait un caractère plus démocratique que les régimes de toutes les dictatures ; il est allé sans cesse se libéralisant, si bien qu'en sa dernière saison, c'est un « gaulliste de gauche », Emile Olivier qui devient premier ministre. La politique extérieure de Napoléon III n'a pas été sans chimère ni contradictions, mais fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nommé aujourd'hui autodétermination, cette politique ennemie de l'Autriche, puissance typiquement réactionnaire, avait un caractère avancé, progressiste révolutionnaire et jusqu'en Algérie où l'idée du « royaume arabe » n'était pas sans inquiéter « les prépondérants » de là-bas qui n'en saluèrent le 4 Septembre qu'avec plus de ferveur républicaine. Et enfin, si la « fête impériale » et le cynique esprit de jouissance dont elle témoigne sont moralement odieux, les grandes entreprises capitalistes du Second Empire ont suscité une expansion et une modernisation de l'économie, qui sont allées de pair avec une politique sociale combattue par les indépendants de l'époque, je veux dire par la droite orléaniste, envoûtée par les jadis louis-philippards.

De ce débat se dégage l'idée que sans l'accident extérieur et peut-être évitable de Sedan, un bonapartisme populaire et social aurait pu être une solution valable et durable du problème français. Pour ma part, je n'en conviendrais pas tout à fait et je ne renoncerais pas sans résistance au Napoléon-le-Petit des « Châtiments » et de la tradition républicaine. Mais je voudrais simplement faire remarquer que la discussion menée à « *France-Forum* » offre libéralement plus d'arguments au gaullisme qu'à l'antigaullisme ; faire monter Napoléon III, ce n'est pas contraindre Char-

les de Gaulle à descendre. La comparaison, si elle a un sens, serait alors débarrassée de toute malveillance. Le débat de « *France-Forum* », qui se gardait de conclure, était un appel à la réflexion de tous et de chacun. Crier à l'impitoyabilité, c'est interdire à la raison le domaine des choses politiques.

Etienne BORNE.

L'esprit du temps

...Si les électeurs politiquement instruits en sont venus au point de mettre résolument une personne au-dessus des idées, comment s'étonner que des millions de Français moyens en aient fait autant ? Et comment les partis, même renoués, auraient-ils pu l'emporter ?

Journalistes ou écrivains de gauche n'ont pas été plus indulgents, depuis quelques années, pour la Quatrième République et ses partis. Tel de mes amis gauchisants a voté *oui* par peur de l'O.A.S. (dont les élections ont montré avec éclat le néant). Tel autre a voté *oui* pour laisser à la gauche le temps de renaître dans l'opposition. Beaucoup de grenouilles, de droite et de gauche, voulaient un roi. Je recommande aux observateurs de l'esprit du temps (*Zeitgeist*) la lecture d'un entretien, publié par *France-Forum*, entre René Rémond et Maurice Duverger. A la lumière de la V^e République, mes deux collègues réhabilitent, fort intelligemment du reste, le Second Empire, sans paraître affectés par le caractère *arbitraire* et *personnel* du pouvoir, plus enclins à mettre au compte du régime ses mérites, d'ailleurs incontestables, que ses échecs, finalement tragiques.

Que la IV^e République ait offert au monde, avec son désordre permanent, un spectacle qui nous humiliait tous, je ne l'oublie pas. Que les crises d'inflation et des aventures comme celle de Suez soient imputables aux hommes et aux institutions d'hier, je le répète volontiers. Mais enfin, qu'il s'agisse de la reconstruction économique, de l'Alliance atlantique, de la réconciliation avec l'Allemagne, du Marché Commun, la V^e République a recueilli et développé l'héritage de la IV^e. Que le Général de Gaulle et plus encore les gaullistes aient été hostiles à chacune des étapes de la politique que prolonge l'action de la V^e République, c'est plutôt à l'éloge des vaincus que des vainqueurs des récentes élections...

Raymond ARON.

Le Guide et l'Empereur

Pour bien comprendre l'histoire, il faut un peu la revivre. Tout le monde n'a pas l'inspiration de Michelet. C'est dans le grand soleil d'août 44 que j'ai senti l'attaque de la Bastille, et les sans-culottes, et les tribunaux révolutionnaires. Nous sommes donc tout à fait au point pour comprendre le Second Empire. 1862-1962 : cent ans, et l'apogée de deux régimes que tant d'aspects rapprochent.

La revue *France-Forum* que ses sympathies M.R.P. n'empêchent pas de s'ouvrir à de larges confrontations, publie dans son numéro de novembre, un passionnant débat : « Faut-il réhabiliter Napoléon III ? » L'éditorial qui ouvre le numéro : « Une République impériale », laisse présager des évocations désagréables pour celui qui vient de mettre à genoux les « partis de jadis » et d'offrir à certains de leurs dirigeants le loisir, qu'ils n'avaient pas su prendre, d'une réflexion sur leur avenir. Mais pas du tout ! Telles sont les surprises de la liberté d'opinion — d'autres diront : telle est l'emprise du nouveau régime : malgré les lourds efforts

du meneur de jeu, Henri Bourbon, ce débat tourne à l'éloge de Napoléon III.

La Seconde République n'avait-elle pas trahi ses principes avant que de laisser la place à l'Empereur, qui rétablit le suffrage universel, en rendant aux ouvriers le droit de vote dont ils venaient d'être pratiquement privés ? « Il ne faut jamais oublier, s'écrie Maurice Duverger, que cette Seconde République était morte avant qu'il ne la renversât. » — « Le Second Empire, renchérit René Rémond, est assurément un régime démocratique », à condition, bien sûr, qu'on tienne compte de l'état de « sous-développement » où se trouvait alors la France. Comme dans les pays africains d'aujourd'hui, le pluralisme parlementaire conduisait inévitablement à la réaction. Mais n'est-on pas toujours le sous-développé de quelqu'un, et comment nous jugeront les Français de l'an 2062, s'ils ont atteint le niveau de vie astronomique que leur promet M. Fourastié ? Condamnés, sans doute, au présidentialisme télévisé, et incapables de dépasser le niveau du citoyen-spectateur...

A juste titre, Duverger et Rémond soulignent le progrès économique et social qui caractérisa le Second Empire : les technocrates peuvent enfin appliquer leurs vues à la France, et ils construisent chemins de fer et boulevards. Saint-Simoniens d'hier ; « prospectivistes » d'aujourd'hui...

Décidément, la comparaison nous mène loin. Jusqu'à la politique extérieure, nationalitaire et libérale, malgré cette désastreuse fougade que fut l'expédition du Mexique.

Entre le régime de l'Empereur et celui du Guide, nos deux historiens font quand même une différence : les personnes ne se ressemblent guère. La télévision eût sans doute éliminé ce bafouilleur de Napoléon III. De Gaulle n'a pas ce côté mou, cette médiocrité à barbichette, qui va s'écrouler du côté de Sedan. Et puis son régime a plus de tenue : les banquiers véreux et les petites femmes sont mises à l'écart. Offenbach, de nos jours, ce n'est plus qu'un député U.N.R. Pour la rigolade, le Second Empire était supérieur. Mais pour le prestige intellectuel, certainement inférieur. Le Cartel des *non* n'a pas trouvé son Victor Hugo. En revanche Malraux et Mauriac font l'accompagnement littéraire. La Cinquième a plus de style que le Second. « Napoléon III a un côté étriqué », nous dit Duverger, « tandis que le Général de Gaulle... » renchérit René Rémond. Disons-le carrément : le Guide surclasse l'Empereur.

Là-dessus, le débat est arrêté soudain, comme si l'Ange de la démocratie chrétienne, enfin scandalisé, avait fait sauter la bande du magnétophone. Mais c'était déjà bien assez pour que le lecteur réfléchisse à ce qu'il advient des républiques qui vont chercher un sauveur. Le Sauveur prend la place et remercie les palefreniers. Comme le rappelle Henri Bourbon, Louis-Napoléon déclarait en 1847 : « Je crois que de temps en temps, des hommes sont créés, que j'appellerai providentiels, qui ont entre les mains les destinées de leur pays. Je crois être de ceux-là. » Et quand les politiciens ont fini de jouer, le peuple plébiscite l'homme providentiel, et acclame ses régiments qui défilent Faubourg Saint-Antoine.

Oui, toutes ces similitudes sont bien frappantes ; jusqu'à la carte des *non* qui évoque celle du plébiscite de 1852 : le Midi républicain... Mais les analogies de l'histoire sont toujours redoutables. Amusons-nous, et passons. Ce qui est plus intéressant, c'est l'avenir. Car il est au moins une ressemblance inéluctable : les hommes providentiels sont mortels, et les régimes qu'ils construisent, si bénéfiques qu'ils semblent être sur le moment, s'effondrent nécessairement, par leur défaillance ou leur disparition.

Jean-Marie DOMENACH.

Où en est l'INTENDANCE et jusqu'où suivra-t-elle ?

par Pierre Decamps

AU plus fort des troubles et des drames engendrés par l'affaire algérienne, l'économie avait continué à progresser comme indifférente aux événements. Et le désir général de maintien de l'expansion explique sans doute pour une part les résultats du référendum et des élections législatives.

Maintenant que la vie politique intérieure tend à devenir plus monotone, le centre d'intérêt se déplace vers les questions économiques. Le retour à la paix et à la stabilité politique ne vont-ils pas faire accomplir à la prospérité et à l'expansion de nouveaux progrès ?

La réponse n'est pas simple, car la conjoncture économique présente des aspects multiples et apparemment contradictoires. A certains égards le développement de notre économie, dont le taux est aujourd'hui généralement plus élevé et la régularité plus grande que dans le reste du monde atlantique, justifie le regain de curiosité soulevé à l'étranger par « le miracle économique français ». Mais les mouvements de prix constatés depuis dix-huit mois conduisent en même temps à se demander si la France ne demeure pas plus que d'autres vulnérable à l'inflation qui en avait fait, il n'y a guère, l'« homme malade de l'Europe ».

Les multiples incidences économiques de la fin de la guerre en Algérie accroissent-elles les chances de développement ou les risques d'instabilité ?

Dès lors convient-il pour les pouvoirs publics de mettre en œuvre une politique sociale plus hardie tout en favorisant l'accélération de la croissance ? Ou bien le moment n'est-il pas venu au contraire de freiner dès maintenant une expansion qui se dérègle ?

Il importe d'autant plus de le savoir que le refus opposé par la France à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun risque de mettre à l'épreuve, au cours des prochains mois, la solidité de l'économie française et sa capacité de résister à une concurrence probablement plus agressive des Anglo-Saxons et des nations d'Europe Occidentale.

1. — LES OBJECTIFS DU IV^e PLAN SONT-ILS EN BONNE VOIE DE REALISATION ?

Il n'est pas inutile, avant de répondre sur le fond, de rappeler que la planification française n'a pas de caractère rigide. Cette souplesse se traduit entre autres par le fait que seuls les objectifs de l'année terminale — 1965 — ont été chiffrés : il appartient aux divers pouvoirs économiques, publics et privés, de déterminer, par année, les étapes intermédiaires qu'il paraît possible de franchir, en fonction de divers impératifs techniques, sociaux, politiques, conjoncturels.

Il est au surplus un peu tôt encore, les résultats complets de l'année 1962, première année du IV^e Plan, n'étant pas tous disponibles, pour comparer les pourcentages de progression réalisés l'an dernier dans les divers secteurs avec les taux de croissance officiellement fixés pour les quatre années du Plan.

Plus significative apparaît une réflexion, même rapide, sur les conditions dans lesquelles ont évolué et, le cas échéant, commencé d'être résolus un certain nombre de problèmes majeurs mis en évidence au cours des travaux préparatoires : soit ceux de l'emploi, des investissements, et de la stabilité.

L'emploi

En ce domaine, il s'agit en fait moins d'évolution que de changement des perspectives esquissées au moment de l'élaboration du Plan. Certes, il était escompté dès ce moment qu'un certain nombre de Français d'Algérie viendraient s'installer en métropole en même temps que la réduction de la durée du service militaire rendrait de nombreux démobilisés à la vie civile. Mais sans qu'aucune date puisse être précisée, il était généralement attendu que l'accroissement de population active qui en résulterait se situerait plutôt au voisinage de l'année terminale, c'est-à-dire à peu près au moment où les jeunes et nombreuses générations de l'après-guerre commenceraient à se présenter sur le marché du travail.

Dans cette perspective, l'une des difficultés principales à résoudre était de faire face pendant deux ou trois ans à la pénurie de main-d'œuvre, tout en prenant les mesures propres à assurer la création, au moment voulu, de près d'un million d'emplois non agricoles.

L'arrivée en 1962 de 700.000 rapatriés d'Algérie, dont plus de 250.000 susceptibles de s'intégrer à la population active, l'entrée, amorcée en 1962, mais surtout sensible en 1963, d'une partie du contingent dans l'appareil de production, bouleversent les perspectives de l'emploi pour cette année.

Certes, il est difficile d'avancer des chiffres précis en un tel domaine : l'afflux des jeunes du contingent ou l'accroissement du nombre des demandes d'emploi formulées par les Français d'Algérie peuvent contribuer, dans une certaine mesure à décourager un certain nombre d'exploitants et de travailleurs agricoles, de femmes ou de personnes âgées de chercher un emploi dans les secteurs de l'industrie ou des services ; pour les mêmes raisons, la durée effective de scolarisation peut avoir tendance à augmenter. Il semble néanmoins incontestable que le rapport réel des offres aux demandes d'emplois est appelé à diminuer fortement en 1963, et que ce changement ne peut manquer de se traduire, au moins partiellement, dans les statistiques du chômage ou des bureaux de placement.

Il n'est pas certain pour autant que la pénurie de main-d'œuvre ne se manifesterait pas ici ou là dans certaines régions et au niveau d'emplois bien déterminés, ceux normalement qui exigent le plus de qualification. La libération de fractions plus importantes du contingent procurera sans doute à l'économie un nombre appréciable de cadres et de techniciens ; mais les services responsables auront à affronter une tâche gigantesque de formation et de reconversion professionnelles, au bénéfice notamment des rapatriés d'Algérie. Parallèlement, le problème du sous-développement régional risque de se poser avec plus d'acuité encore, dans la mesure où apparaîtraient dans les secteurs géographiques les plus défavorisés des poches de chômage, s'ajoutant parfois au sous-emploi déguisé que constitue la surpopulation agricole.

Dès lors, en dehors des actions spécifiques à exercer dans le domaine de l'emploi, se trouvent posés le problème d'une accélération de la cadence d'exécution du

Plan, et peut-être même à terme celui d'un relèvement des objectifs 1965.

Les investissements

Or le taux de l'expansion dépend pour une grande part du volume et du choix des investissements. L'une des conditions majeures, soulignées à maintes reprises par les autorités responsables, à la réalisation des objectifs fixés et, à fortiori, à leur dépassement, est l'existence, au bénéfice des investissements, d'un léger écart entre le taux de croissance de ces derniers et celui de la consommation : ces taux étant appréciés bien entendu, sur la durée totale d'exécution du Plan.

Jusqu'à ce jour, cette exigence semble avoir été pratiquement respectée, mais il convient de noter immédiatement qu'il en a été ainsi grâce seulement à l'avance prise en 1961, dernière année du III^e Plan. Pendant cette année, en effet, le volume des investissements s'est accru en moyenne de 8 % par rapport à 1960, alors que le niveau de la consommation globale ne s'élevait que de 5,4 %. En 1962, les dernières estimations (septembre 1962) faisaient état d'une progression égale (+ 5,8 %) pour les investissements et pour la consommation.

Afin de ne pas s'éloigner de la ligne générale du IV^e Plan, dont les objectifs correspondent à une croissance moyenne annuelle de 6,7 % pour l'investissement et de 5,3 % pour la consommation, il serait donc souhaitable qu'en 1963 cette égalité de rythme soit au moins maintenue, ou mieux que l'investissement prenne de nouveau de l'avance. Or les tendances spontanées de l'évolution économiques semblent plutôt à l'heure actuelle aller à contre-sens de cet impératif. La plupart des indications recueillies, en particulier lors des plus récentes enquêtes de l'I.N.S.E.E. auprès des chefs d'entreprises, sont révélatrices pour les derniers mois de 1962 aussi bien que pour les premiers mois de 1963 d'une accélération sensible de la consommation. Ce phénomène, qui résulte en partie de l'augmentation soudaine du nombre des consommateurs métropolitains, serait en lui-même très satisfaisant, s'il ne s'accompagnait, selon les mêmes sources, d'une détérioration continue des carnets de commandes dans le secteur de l'équipement, et d'intentions nettement moins affirmées qu'il y a un an quant aux programmes d'équipement à réaliser en 1963.

Les raisons de ce climat moins favorable n'apparaissent pas nettement. Les investissements administratifs et ceux des entreprises nationales doivent augmenter de nouveau cette année à la cadence requise pour la réalisation des objectifs quadriennaux, voire même au-delà en ce qui concerne le Commissariat à l'énergie atomique. Par ailleurs, la vive reprise de la demande et la perspective des prochaines luttes avec leurs rivales étrangères devraient inciter les entreprises privées à faire preuve de plus de dynamisme dans leurs investissements.

Quant aux possibilités de financement, elles paraissent à première vue plus larges aujourd'hui qu'il y a un an, époque à laquelle les marges d'autofinancement

des entreprises n'avaient pu s'accroître que très faiblement, en raison d'une progression de leurs charges beaucoup plus vive que celle de leurs recettes.

Les avantages fiscaux consentis aux entreprises qui investissent, sont en partie à l'origine de cette relative nissance ; prévus par les textes depuis 1960, ils n'ont pas encore été pleinement utilisés par les intéressés.

Quant aux possibilités de recours au marché financier, quelques progrès ont également été réalisés qui n'en rendent pas moins nécessaires une adaptation et une modernisation des institutions et des mécanismes financiers. La Commission Lorain, composée d'experts de l'administration et des milieux financiers, devrait prochainement proposer à cet égard quelques réformes.

Mais, qu'il s'agisse de la sauvegarde d'un minimum de possibilités d'autofinancement pour les entreprises, de la formation d'une épargne suffisante ou de sa canalisation vers le financement des investissements indispensables à l'exécution du Plan, les mesures spécifiques qui pourraient être adoptées n'auront d'efficacité que dans la mesure où la stabilité pourra être préservée.

Le maintien de l'équilibre général

Celui-ci peut être compromis de bien des manières. L'atteinte la plus grave qu'il puisse subir, ou en tout cas celle qui aboutirait le plus rapidement à l'arrêt de l'expansion, est celle qui se traduit par le déficit chronique de la *balance des paiements extérieurs*. Telle est la maladie qui paralyse actuellement le développement de la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, celui des Etats-Unis. Mais elle épargne la France : le solde excédentaire de sa balance, l'accroissement de ses réserves en devises et la diminution de sa dette extérieure sont, depuis quatre ans, l'un des aspects les plus brillants de sa situation économique.

Le déséquilibre ne se manifeste pas davantage sous la forme d'un ajustement défectueux de l'offre et de la demande de biens physiques. La progression satisfaisante des investissements depuis trois ans a anticipé sur les progrès de la consommation et empêché jusqu'ici l'apparition de goulots d'étranglement. Mais la question se pose de savoir s'il ne risque pas d'en aller autrement en 1963, si le renversement qui s'est produit à la fin de 1962 devait s'accuser. L'abondance des liquidités, dont la progression n'a cessé de s'accroître au cours des dernières années, recèle à cet égard un risque supplémentaire de déséquilibre : cette « épargne » disponible pourrait, en effet, le cas échéant, se porter du jour au lendemain sur le marché des biens et services et donner une nouvelle impulsion à la demande. Certes, le risque est plus théorique que réel. Il ne doit pas pour autant être complètement négligé : des réformes appropriées, auxquelles il a été fait allusion à propos du financement des investissements, pourraient sans doute le réduire.

Il convient notamment de prêter attention à l'aver-tissement que constituent les résultats des derniers sondages de l'I.N.S.E.E. : un nombre croissant d'entreprises interrogées s'attendent à de nouvelles hausses de prix. Cette dégradation du climat de stabilité

est, bien sûr, en partie la conséquence des poussées de hausse, qui ont depuis dix-huit mois affecté les prix de certains produits alimentaires à plusieurs reprises et pour des raisons diverses. Ainsi en dépit des tentatives de modernisation des circuits de distribution des produits alimentaires, et malgré l'existence d'organismes divers chargés de régulariser leurs prix, une singulière performance a été réalisée en 1962 : celle de l'apparition simultanée, dans le secteur des produits alimentaires, d'importants surplus, d'une sensible détérioration des échanges extérieurs et d'une vive hausse des prix.

Mais la détérioration récente du climat psychologique au regard de la stabilité tient sans doute aussi au sentiment qu'en raison de la pression croissante de la demande, le marché devient de plus en plus un marché de vendeurs.

Les mesures de taxation ou autres palliatifs ne peuvent que parer à des situations d'urgence, non sans favoriser à leur tour une ambiance psychologique d'instabilité. Les réformes efficaces des éléments les plus anachroniques et les plus indéfendables de notre système de distribution supposent d'inévitables délais.

Une politique des revenus

C'est dans une autre voie, encore peu explorée, que les pouvoirs publics ont cherché en 1962 à s'engager, en tentant de faire accepter par les diverses parties intéressées la nécessité d'une *politique des revenus*. (1)

En France, en effet, comme dans de nombreux pays étrangers, le mécanisme de formation des revenus, en période de forte expansion et de pénurie de main-d'œuvre, est apparu singulièrement vulnérable, et constitue le point faible de tout le système. Là même où l'état de sur-emploi n'était pas de nature à constituer un frein physique au développement de la production, il n'en provoquait pas moins de telles surenchères en matière de salaires que la stabilité des prix ou la progression des investissements, ou même les deux à la fois risquaient d'en être compromises. Un accroissement des salaires durablement et fortement supérieur aux gains de productivité ne peut en effet que créer une tendance à l'écrasement des revenus des entreprises qui cherchent dès lors à lutter contre cette évolution en relevant leurs prix de vente ou en pratiquant des coupures dans leurs programmes d'investissements.

Dans la mesure où les tensions sur la main-d'œuvre se font surtout sentir pour les cadres, les techniciens, les hautes qualifications professionnelles ou certains spécialistes, il peut en résulter des distorsions croissantes dans la progression des rémunérations, selon les divers échelons de la hiérarchie, ou même de branche à branche. A ces inégalités qui ne mettent plus en cause les salaires et les autres revenus, mais diverses catégories de salaires entre elles, s'ajoutent celles qui tiennent, d'une branche industrielle à l'autre, à la diversité

(1) P. DECAMPS — *Liberté ou dirigisme des revenus ?* — *Revue de l'Action Populaire* — Décembre 1962.

des gains de productivité possibles, et par suite aux résistances plus ou moins grandes opposées par les chefs d'entreprises aux revendications salariales.

Il est dès lors concevable que ces disparités s'accroissent avec l'expansion, entretenant un climat de malaise et de revendication permanente, acculant finalement les entreprises à des décisions fâcheuses soit pour l'expansion, soit pour la stabilité.

Mais ce serait une erreur de lier la politique des revenus à une situation conjoncturelle. Outre qu'en d'autres circonstances, elle pourrait s'assigner l'objectif de stimuler la croissance des salaires, jugés insuffisants pour assurer l'expansion, elle se justifie surtout dans un système de planification, fût-il aussi peu rigide que celui de la France. La vie et les mécanismes économiques étant faits d'interdépendances, la politique économique doit être elle-même composée d'éléments cohérents. Plus les objectifs d'expansion sont ambitieux, plus cette cohérence doit être rigoureuse, et par conséquent plus les décisions prises en matière de revenus doivent être explicitement conçues et fermement appliquées en fonction des objectifs généraux assignés. Mais il doit en être de même, bien entendu, dans tous les autres domaines : prix, investissements, etc.

Ainsi la politique des revenus peut être l'occasion d'illustrer les vertus inséparables de toute planification — volonté de lucidité et de maîtrise des événements — à condition qu'elle soit démocratiquement élaborée et exécutée. Cette importante question mériterait d'amples développements, mais ces derniers n'ont pas ici leur place.

Les multiples difficultés politiques, syndicales, mais aussi techniques et statistiques, que soulève la mise en œuvre d'une véritable politique des revenus ne peuvent surprendre. Il s'agit bien d'une innovation, qui rompt avec des traditions et des habitudes souvent respectables. Mais, à condition de ne pas réduire toute la politique économique à la politique des revenus, et par conséquent de poursuivre un effort parallèle de prise de conscience et d'action réfléchie et concertée dans les autres secteurs de la vie économique, il n'est pas impossible que, progressivement, les diverses parties intéressées finissent par se convaincre de la nécessité et de la possibilité d'une régulation et d'une harmonisation de la croissance des revenus.

La solution satisfaisante de ces trois problèmes-clés de l'emploi, de l'investissement et de l'expansion dans l'équilibre est une condition préalable, en l'absence de laquelle le taux de l'expansion et peut-être même son avenir seraient remis en question. Pour se fixer des objectifs plus ambitieux et réduire un peu plus encore les incertitudes qui pèsent sur tout projet à long terme, quelques conditions supplémentaires doivent être réunies.

2. — A QUELLES CONDITIONS DES PROJETS PLUS AMBITIEUX DEMEURERONT-ILS NEANMOINS RAISONNABLES ?

Il ne suffit pas de réaliser une expansion : encore faut-il que ses bénéfices puissent être équitablement répartis. Cette exigence se manifeste actuellement sous deux aspects principaux : le désir d'une politique so-

ciale plus hardie, thème sur lequel ont semblé parfois s'opposer depuis les dernières élections le Ministre des Finances et le parti majoritaire, et la revendication de politiques de développement régional plus systématiques.

La politique sociale

Il n'est guère besoin d'insister sur ce point. Les développements précédents relatifs à la politique des revenus ont fait apercevoir la manière dont pourraient être conciliés en ce domaine le possible et le souhaitable. A partir du moment où l'on sait prévenir tout dérèglement dans la distribution des revenus, rien n'interdit de donner à la politique des revenus une dimension nouvelle, et d'en faire, en même temps qu'un instrument technique de régulation de l'expansion, un instrument de progrès social. C'est en effet un moyen probablement irremplaçable — quelles que puissent être par ailleurs l'utilité et même la nécessité de la revendication syndicale de type classique — de mettre en évidence les secteurs et les catégories les plus défavorisées, les causes de ces disparités et les remèdes appropriés. C'est au surplus, dans la mesure où les institutions, au sein desquelles s'élabore cette politique, sont démocratiques, la possibilité pour l'action syndicale elle-même d'acquérir à son tour une dimension nouvelle, et d'accroître ainsi sa participation à l'élaboration et à l'application des grandes décisions économiques.

Comme tout se tient en économie, l'examen des possibilités de croissance des revenus dans le cadre du Plan conduit à l'étude de l'ensemble du système de redistribution des revenus, et des perfectionnements qui peuvent lui être apportés. Les avantages sociaux — par exemple en faveur des personnes âgées ou des familles — octroyés dans ces conditions ne présentent plus dès lors les inconvénients économiques de mesures élaborées à la hâte, sous la pression des circonstances ou à la veille d'élections — progrès sans lendemain, et parfois même illusoire.

Dans la période récente, où certaines tendances au déséquilibre commencent, on l'a vu, à se manifester, et au lendemain d'une progression sensible des prestations sociales, au bénéfice notamment des régimes agricoles, il importe plus que jamais de se prémunir contre toute erreur de calcul.

La politique régionale

Née directement de l'expansion, la conscience de plus en plus vive et douloureuse des profondes inégalités de développement d'une région à l'autre provoque un malaise croissant. Et les premières mesures adoptées à cet égard par le IV^e Plan sont loin d'avoir apaisé les revendications. Projet déjà maintes fois esquissé puis abandonné, la création d'un organe responsable de l'ensemble des problèmes posés par l'aménagement du territoire semble désormais en bonne voie avec l'institution récente d'une Délégation Générale : il reste à voir comment seront effectivement regroupées sous son autorité les multiples administrations qui se partagent les compétences en ce domaine, et comment seront assurées les étroites liaisons indispensables avec le Commissariat Général du Plan et le Ministère des Finances.

Au-delà du détail d'une réforme administrative, se pose en effet un problème analogue à celui déjà évoqué à propos de la politique des revenus : les politiques de développement régional doivent demeurer compatibles avec les objectifs assignés par le Plan à l'expansion nationale.

Quelque balbutiante que soit encore la doctrine, et insuffisantes les statistiques utilisables pour fonder les critères d'une politique rationnelle des revenus, le terrain est en ce domaine relativement solide, par comparaison avec les difficultés auxquelles se heurte toute tentative de donner un caractère rationnel à la localisation géographique du développement. Aussi est-il le plus souvent impossible d'apercevoir clairement à l'heure actuelle les incidences diverses de telle ou telle action régionale sur le développement d'ensemble. Dans quelles conditions et jusqu'à quel seuil, les moyens consacrés à telle opération de caractère régional contribueront-ils à stimuler l'expansion générale, ou au contraire viendront-ils la ralentir ?

Quelques principes assez vagues peuvent seuls servir de guides : nécessité de ne pas gaspiller des ressources rares, d'éviter une trop grande dissémination, l'efficacité n'étant assurée qu'au voisinage d'un petit nombre de pôles de croissance. Ce n'est pas une raison pour ne rien faire, car seule l'expérience permettra peu à peu d'y voir plus clair. Mais c'est évidemment un motif supplémentaire de prudence : quand la visibilité est mauvaise, il est dangereux de rouler trop vite.

Outre ces difficultés techniques, on se heurte à de délicats problèmes politiques, mettant en cause tout le système de relations, légué par l'histoire, entre la capitale et les provinces. C'est probablement l'un des domaines où les liens entre décentralisation et démocratisation apparaissent le plus évidents. Les revendications sur ce point sont aussi vives dans les régions sous-développées, qui ont l'impression d'être sacrifiées, que dans les régions les plus dynamiques, lesquelles, en raison même de leur vitalité, supportent de plus en plus mal la tutelle de « la bureaucratie parisienne ».

Ainsi, au moment où la logique même du Plan implique l'imbrication étroite des programmes régionaux dans le plan national — conception à laquelle répond l'institution des « tranches opératoires » — une décentralisation administrative est de plus en plus ardemment souhaitée. Il existe certainement une solution à cette apparente contradiction, dans la mesure toutefois où ne se répandrait pas l'illusion, déjà trop apparente, que les réformes administratives, voire même politiques, auront pour effet de dissiper par enchantement toute contrainte économique. Même si leur localisation et les lois de leur déplacement géographique sont mal connues, le montant global des ressources disponibles en main-d'œuvre et en capitaux et leur augmentation prévisible peuvent être mesurés avec une précision suffisante : quel que soit le procédé de répartition de ressources entre les régions, il ne pourra rien distribuer au-delà de ce qui existe.

L'incertitude extérieure

Mais la préoccupation légitime de viser des objectifs

plus ambitieux et de se donner les moyens de les réaliser ne doit pas faire perdre de vue la part d'incertitude qui pèse désormais sur notre avenir économique du fait de l'ouverture croissante de notre économie au monde extérieur.

Depuis la création du Marché Commun, cette ouverture a exercé un effet incontestablement stimulant ; il pourrait en aller différemment en d'autres circonstances, notamment si la haute conjoncture qui a régné en Europe continentale depuis 1939 devait prendre fin. Or si, actuellement, les risques de récession paraissent très faibles, les perspectives les plus probables sont au mieux celles d'un maintien du rythme actuel de croissance. En même temps, le risque subsiste de graves perturbations dans les échanges internationaux et, par suite, dans les économies nationales, tant que l'équilibre des balances de paiements de pays aussi importants que les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, demeurera précaire.

Au reste, la convergence et l'unanimité des efforts déployés au cours des dernières années pour accélérer la libération des échanges dissimulaient un désaccord profond sur l'objectif final. Pour les uns, le libre-échange était, par lui-même la meilleure solution aux problèmes de l'expansion et de la stabilité auxquels chaque économie nationale se trouvait confrontée. Pour les autres, et la France se range incontestablement dans ce camp, un développement satisfaisant ne peut se concevoir sans un minimum d'harmonisation consciente et de coordination des politiques économiques nationales. Malgré les divergences de doctrine, en pratique et par la force des choses, quelques progrès ont été récemment accomplis dans cette dernière voie au sein de la C.E.E. et de l'O.C.D.E.

Les secousses récentes engendrées par l'ajournement des négociations entre les Six et la Grande-Bretagne risquent de freiner et de retarder ces efforts : la tentation peut être grande désormais pour certains pays d'en revenir purement et simplement à une lutte commerciale sans merci. Il est à souhaiter que les enseignements et les habitudes des dernières années finissent par prévaloir, et que cette régression ne se produise pas : l'expérience de planification entreprise en France et les espoirs qu'elle suscitait en fait de démocratisation résisteraient difficilement à cette éventualité redoutable.

L'action à mener contre ce danger est essentiellement affaire de politique étrangère. Mais il est néanmoins indispensable dans ce contexte d'éviter tout ce qui pourrait affaiblir la position économique de la France dans le monde.

L'intendance a jusqu'ici suivi très correctement, en une période politiquement troublée sur le plan intérieur. Il ne faudrait pas en conclure trop vite qu'elle est désormais invulnérable, et capable de subir sans dommages le contrecoup d'erreurs d'appréciation en matière sociale ou régionale, et d'affronter sans risque, le cas échéant, une conjoncture internationale, politiquement et économiquement troublée.

Pierre DECAMPS.

L'ENTREPRISE et la DÉMOCRATIE INDUSTRIELLE

par Marcel GONIN

Le mouvement ouvrier manifeste depuis 130 ans l'effort d'une fraction de l'humanité pour accéder à la participation, à l'élaboration et à la prise des décisions qui conditionnent son existence quotidienne. Chômage, niveau des salaires, durée et conditions de travail ; voilà quelques composantes de la vie des ouvriers et de leur famille sur lesquelles les intéressés ne pouvaient rien, il y a un siècle.

Aussi, ceux d'entre eux dont le métier leur avait permis d'acquérir plus de culture et d'avoir plus de liberté ont-ils engagé la lutte pour changer cette situation humiliante, inhumaine. Ils ont sans doute porté leurs efforts sur les salaires, les horaires, mais aussi sur la propriété du capital, source du pouvoir exercé sur eux. Et ce fut la tentative de sortir du capitalisme par les coopératives ouvrières. La libération devait en connaître une nouvelle poussée sous la forme des communautés de travail.

Le fondement de la démocratie industrielle, c'est cette aspiration des travailleurs à ne pas être des objets dans les entreprises où ils passent une grande partie de leur vie.

La Démocratie industrielle et le Contrôle ouvrier

Mais la réalisation de cette aspiration est aussi nécessaire pour toute démocratie. Alors que l'on se plaît à dénoncer la dépolitisation des Français, il convient sans doute de réfléchir au récit, rapporté dans le livre de G. Friedmann, *Où va le travail humain*, de deux expériences faites séparément en Grande-Bretagne par Constance Reavaley, universitaire et philosophe d'une part, et John Vinnigton, ingénieur, ayant franchi tous les échelons techniques dans diverses entreprises avant d'accéder à des postes de direction.

Ce qui frappe le plus ces deux observateurs, c'est au premier abord l'absence de but au travail nécessairement commun des ouvriers : « Les gens ont beau travailler à un produit qui constitue un triomphe remarquable de l'esprit humain : il n'en ont pas conscience. Ils travaillent sans compréhension et sans fierté ; ils travaillent aveuglément ». Ceci par suite de l'éclatement des vieux métiers en une multitude de tâches parcellaires, auxquelles s'ajoute le travail aux pièces qui rend des plus difficiles les contacts au cours du travail. Ainsi, contrairement à ce que prétendait Ford :

« Les ouvriers ne veulent pas penser » la vérité est que les ouvriers ne peuvent plus penser, lorsqu'ils sont soumis au rythme de l'entreprise moderne. La seule possibilité d'avoir des contacts humains se situe après le travail ; encore cette possibilité est-elle réduite, car, bien souvent, les logements sont éloignés, les transports peu commodes. A long terme, le ouvrier ne pense qu'à une chose : il faut travailler pour vivre. « L'argent et le pouvoir sont les seules fins de l'activité dans l'usine. Nombreux sont ceux qui ont conscience de l'indigence spirituelle à laquelle leur condition de vie les condamne. De là naissent l'indifférence, l'apathie que beaucoup d'observateurs constatent parmi les ouvriers d'usines britanniques et que nous constatons, de notre côté, en France ».

Cette absence de but dans le travail conduit à une frustration de la personnalité, qui amène les cadres eux-mêmes à la mentalité : « pas d'histoire », « laissons courir ». Dans les tâches mensuelles du manœuvre, il ne lui reste qu'à exécuter des gestes en y pensant aussi peu que possible, ce que Friedmann appelle « la marche vers l'inconscient », l'évolution des techniques de production ne semblant pas permettre autre chose comme libération de manœuvre dans la phase présente, en attendant la phase suivante : celle de l'automation totale, toutes les fois qu'elle sera possible.

Mais les conséquences du travail parcellaire se prolongent hors de l'atelier : au cours du travail, un type d'humanité s'élabore : bien souvent l'esprit reste vide pendant le travail... Les ouvriers deviennent ainsi incapables d'attention, de réflexion, de concentration et ne s'en aperçoivent même pas !... Donc chez beaucoup de travailleurs des deux sexes dans la grande industrie, il y a un refoulement des tendances personnelles, une progressive érosion de la personnalité... Souvent ils se stabilisent au niveau nettement inférieur à leur potentiel primitif. D'après les deux auteurs anglais, pendant un temps, les Trade Unions offriront une voie aux travailleurs pour leur expression personnelle, mais les organisations ouvrières se sont bureaucratisées ; elles offrent désormais peu de responsabilité à prendre.

Il s'en suit — nouveau problème pour un syndicalisme qui se veut adapté à son époque — que « la vie véritable de beaucoup de travailleurs ne peut être vécue que dans le loisir ». Et Georges Friedmann ajoute « le loisir, ce n'est pas seulement du temps, c'est la condition même d'un développement personnel humain ».

Problèmes

On doit, remarque le même sociologue, comprendre du même point de vue psychologique l'importance qu'à présentée la **vie politique** pour l'ouvrier moderne. Et il cite le mot de l'écrivain Navel : « Il y a une tristesse ouvrière dont on ne guérit que par la participation politique ».

Un problème se présente en conséquence

« Mais alors, cet homme ainsi façonné, répandu à des milliers, des millions d'exemplaires, **peut-il encore constituer un terrain valable pour la démocratie britannique ?** ». S'intégrer comme citoyen actif, à une communauté respectueuse de libertés personnelles ? A cette question qu'ils posent, les deux enquêteurs anglais répondent : **non**, et ils expliquent cette réponse. Perte de confiance dans les dirigeants — les qualités requises pour vaincre dans l'entreprise sont contraires au civisme démocratique : il faut être un « dur », un tyranneau. Perte du sens du réel, car pendant les heures de travail « inconscient », la pensée s'ébroue dans le rêve, dans un monde imaginaire ; ce monde irréel, les thèmes de propagande le peuplent. « Voilà pourquoi la propagande, toute propagande peut trouver un tel écho dans ces masses industrielles, en qui tout esprit critique, tout goût d'utiliser leur réflexion personnelle, toute confiance en elle, sont quotidiennement rongés par les conditions mêmes de la production ». De là le prestige du fascisme comme du communisme qui offrent un ersatz de personnalité. L'évocation du livre célèbre d'Ortega y Gasset : **La Révolte des Masses**, « Méditation prophétique sur la naissance et l'évolution des régimes totalitaires », fait comprendre la crainte des auteurs : l'Angleterre est-elle à l'abri d'un tel phénomène ? Il serait irrationnel de maintenir sa dévotion à un système politique, parce qu'il préserve la liberté de faire des guerres pour le défendre, et, en même temps, d'admettre un mode d'organisation industrielle qui tend, incessamment et tenacement à le miner. Que fait le capitalisme pour résoudre ce problème ? Que peut-il faire, étant donné ce qu'il est ?

Face à ce problème, que fait le capitalisme ?

La seule solution à ce problème de dépersonnalisation par le travail moderne, c'est la réalisation de la revendication traditionnelle du mouvement ouvrier : le contrôle ouvrier appuyé sur le syndicat et plus précisément, la démocratie industrielle. La question est de savoir si le capitalisme peut accepter cela sans se renier, se détruire, en admettant un partage des responsabilités économiques. C'est aussi de savoir si une telle transformation des rapports dans l'entreprise peut se faire dans un cadre capitaliste de propriété privée des moyens de production.

Nécessité donc, conditionnant à long terme l'existence et la possibilité de la démocratie, mais réalisation extrêmement difficile ainsi que nous allons le voir maintenant. Nous avons affaire en effet à un problème sur lequel le socialisme aura beaucoup à expérimenter avant de trouver des formes de participation ouvrière satisfaisantes.

Les Communautés de travail

Pour tenter de cerner ces difficultés, nous avons jugé utile de rappeler l'expérience des communautés de travail que nous avons vu fleurir à la Libération, et pour beaucoup mourir peu après.

La première chose sensible à l'observateur, c'est la taille de ces communautés. Toutes sont de petites entreprises. Lorsqu'on observe les conditions de leur fonctionnement, il apparaît qu'il était indispensable qu'elles restent à cette dimension, à taille humaine, de manière à permettre à chacun des travailleurs associés de pouvoir embrasser l'ensemble du fonctionnement : connaissance au moins sommaire du marché, des conditions de financement, de la

trésorerie, de comprendre la nécessité des amortissements, investissements à faire, de l'évolution de techniques de production, etc... Car à la base du fonctionnement démocratique se trouve la possibilité de la connaissance de tout ce qui influe sur les décisions à prendre. C'est seulement à cette condition que les décisions prises collectivement correspondront à la réalité économique et à l'intérêt de l'entreprise.

La dimension réduite de l'entreprise est aussi une nécessité pour que chacun des associés puisse ressentir assez rapidement les effets des décisions prises. L'adéquation des décisions à la situation de l'entreprise intéresse en effet au premier chef, car étant financièrement partie prenante au capital investi, il sait qu'il perdra quelque chose à une mauvaise gestion. Son intérêt personnel correspond donc à l'intérêt collectif ; il n'y a pas dissociation entre la fonction d'entrepreneur et celle de producteur.

La fonction d'entrepreneur

Nous nous trouvons ici au cœur de la difficulté. La fonction de l'entrepreneur consiste à combiner les deux facteurs de la production : le capital et le travail, à prendre la responsabilité de combinaisons nouvelles qui assurent le développement de la production par l'augmentation de la productivité.

Il apparaît évident que cette combinaison des facteurs constitue la responsabilité fondamentale de l'entrepreneur qui commande l'aspect commercial de sa fonction, les conditions de vente des produits : le prix de vente et la marge bénéficiaire dépendant en effet du prix de revient et ce dernier dépend de l'utilisation qui est faite du travail et du capital.

Si, être entrepreneur consiste à trouver une combinaison nouvelle (soit en fondant une nouvelle entreprise, soit en renouvelant une entreprise existante, en l'empêchant de tomber dans la routine), nous voyons dans quel ordre se produit cette nouveauté : c'est dans l'ordre de l'organisation.

L'activité de l'entrepreneur qui conçoit et ordonne apparaît, d'autre part, différente du travail d'exécution, qui consiste à appliquer ses conceptions, à obéir à ses directives : la responsabilité d'un exécutant n'intéresse qu'une tâche étroitement délimitée et non l'ensemble, elle n'implique pas d'initiative.

A côté du facteur capital et du facteur travail (d'exécution), la fonction d'entrepreneur correspond à un troisième facteur, de plus en plus important : l'organisation. Ce sont les décisions prises dans cet ordre qui feront que l'entreprise prospérera ou non, ou, dans le cadre d'une économie planifiée, qu'elle réalisera ou non le plan.

La question posée est donc de savoir si cette fonction peut se démocratiser, si les décisions peuvent être débattues, sans nuire à l'efficacité de l'appareil de production, et plus précisément, de l'entreprise. Il est pourtant évident que c'est dans la mesure où il participera à la gestion du capital d'exploitation que le salarié déterminera lui-même, à quelque degré, son travail, et ceci dans les grandes entreprises modernes.

L'expérience allemande de cogestion

Dès la constitution de la centrale syndicale unique allemande en 1949, l'idée de mettre en place des conseils ouvriers dans les entreprises a été avancée. Puis de novembre 1950 à janvier 1951 les syndicats des Mines et de la Sidérurgie firent peser la menace de grève qui conduisit le

25 janvier à un accord de principe sur la cogestion, accord que la loi devait consacrer.

Cette loi organise la cogestion de la manière suivante : dans les entreprises auxquelles elle s'applique, l'assemblée générale des actionnaires élit cinq membres du « Conseil de Surveillance », le Conseil d'entreprise et les organisations syndicales en désignant cinq autres. Un onzième membre est désigné en supplément, afin de permettre de trancher le différend, le cas échéant. Ce Conseil de Surveillance désigne à son tour un Conseil de Direction qui mène l'entreprise sous le contrôle du précédent. Ce Conseil de Direction comprend au moins trois membres, dont un directeur du travail qui ne peut être désigné contre les voix de la majorité des membres du Conseil de Surveillance désignés par les travailleurs.

La plupart des directeurs du travail sont sortis du rang, ouvriers ou employés d'origine, anciens membres de conseils d'entreprise ou permanents syndicaux. Leur action n'a pourtant pas été sans difficultés pour eux-mêmes ni sans critiques de la part des travailleurs.

Fin 1954, cette expérience devait être jugée très sévèrement par le Dr Agartz, directeur de l'Institut de Sciences Economiques des syndicats, qui en était pourtant le théoricien. C'est qu'en effet les directeurs du travail furent très vite pris par la défense des intérêts de l'entreprise et amenés à promouvoir une politique individuelle d'entreprise sans lien avec l'intérêt général.

D'autre part, situation, sans doute encore plus grave, il en résultait une confusion dans l'esprit des travailleurs entre le syndicat et le directeur du travail. Sur ce point, voici quelques citations du rapport Agartz :

« Dans la tension sociale actuelle, tout camouflage des conflits d'intérêts sert finalement les seuls intérêts de ceux dont la position est, dans la société, la plus forte.

« A mon avis, les syndicats ont le devoir de ne pas favoriser un camouflage de la position qu'occupe, par sa fonction, le directeur du travail. Il faut que les syndicats usent de leur droit de contrôle dans les conseils de surveillance, fassent en sorte que soient désignées pour ce secteur des personnalités qui conviennent. Mais, à cette occasion, ils doivent aussi éviter d'affaiblir leur position au point de ne pas voir les limites, de créer chez les syndiqués des illusions qu'aucun responsable syndical, si remarquable soit-il, ne pourra absolument pas réaliser dans ses nouvelles fonctions de directeur du travail. Bien plus, il s'agit d'implanter dans la conscience de chaque membre syndiqué la conviction qu'un mélange de fonctions entre les domaines du capital et du travail obscurcit seulement la position réciproque des contractants.

« Il faut que ce soit une évidence pour nous syndicalistes : le directeur du travail est un employeur. A l'échelon le plus haut de la direction, il doit veiller à ce qu'on tienne compte aussi largement que possible des problèmes sociaux dans les décisions politiques d'entreprise.

« Cela, il ne peut le faire que dans le cadre de la structure actuelle de l'économie et de l'entreprise qui exige davantage de lui.

« Le poste de directeur du travail est une condition, au sein de la direction, du bon fonctionnement de la cogestion. C'est pourquoi la lutte pour cette institution est une partie importante de la lutte syndicale pour la cogestion.

« Je comprends parfaitement l'attitude britannique. En Grande-Bretagne, par exemple dans l'industrie minière étatisée, tout responsable syndical appelé à un emploi dans la direction est obligé de se séparer de son syndicat. »

Cette expérience montre donc les limites d'une cogestion dans un régime capitaliste où domine l'économie de marché ; bien vite l'idée de réaliser le maximum de bénéfices et le relèvement des salaires des travailleurs de l'entreprise cogérée devient le but des directeurs du travail. A ce point, il n'y a plus de recherche d'une transformation sociale, mais seulement enlèvement dans le système en place.

Plus loin d'ailleurs, le rapport Agartz traite des propositions faites en réponse aux revendications syndicales tendant à élargir la socialisation, concernant la copropriété. Il s'agit en fait d'accès à la propriété par acquisition d'actions. Mais :

— sur 15 à 16 millions de salariés allemands, une réforme de ce genre en concernerait moins de 2 à 3 millions ;

— à ces privilégiés, on offre de jouer le rôle masqué du petit actionnaire dont l'absence de pouvoir sur les directions de sociétés a fourni précisément une des raisons de réformer ces sociétés par la cogestion ;

— la contre-partie de cette copropriété ne serait-elle pas une restriction de fait du libre mouvement des travailleurs d'une entreprise à l'autre et du contrôle syndical des conditions de travail par l'accord collectif ?

Aussi bien le Deutsche Gewerkschaft Bund (1) a-t-il maintes fois refusé l'idéologie de la copropriété, laquelle apparaît comme un moyen de détourner le mouvement ouvrier de ses revendications fondamentales. De même pour la participation aux bénéfices, ces projets, remarque le rapport, apparaissent chaque fois qu'on a besoin d'obscurcir des questions clairement posées par le mouvement syndical.

Démocratie industrielle et démocratie politique

A ce point de notre étude, les difficultés auxquelles nous nous heurterons étant plus apparentes, il est possible de nous livrer à quelques considérations d'ordre général. En particulier, le même idéal démocratique étant à la base de la réforme des structures de la direction des entreprises, il est nécessaire de montrer les différences entre la démocratie industrielle et la démocratie politique.

Tout d'abord la démocratie politique est fondée sur les postulats de l'intérêt commun des citoyens les poussant théoriquement à rechercher avant tout la bonne marche de la nation et sur celui de leur égalité.

(1) *Union des Travailleurs Allemands.*

Problèmes

Ensuite le fait que la distance entre la décision du gouvernement et l'effet sur chaque gouverné laisse du jeu, sauf pour des décisions très importantes, a pour conséquence que cette décision n'est pas directement ressentie par l'ensemble des citoyens.

Enfin, la démocratie politique trouve son équilibre dans le droit de l'opposition à s'exprimer, à contester le pouvoir ; cette expression d'une autre conception de l'intérêt national est la garantie de la liberté des citoyens.

Rien de cela dans l'entreprise capitaliste. Pas d'intérêts communs, mais au contraire l'antagonisme des intérêts contradictoires des salariés et des employeurs. Pas d'égalité mais au contraire une hiérarchie de type militaire dans laquelle les décisions sont prises sans consultation des travailleurs, l'exécution n'étant conçue qu'en fonction d'une obéissance passive des subalternes. Pas d'opposition possible dans les structures même de l'entreprise, la seule possibilité réelle consistant dans la grève.

Une première constatation s'impose : il ne saurait y avoir de démocratie industrielle hors d'un système économique réalisant certaines des conditions de la démocratie politique et en premier lieu l'égalité des partenaires et leur communauté d'intérêts. C'est ce qu'ont réalisé réellement les coopératives et les communautés de travail et que prétend faire le capitalisme moderne au moyen des relations humaines et des accords d'entreprises. Mais l'expérience montre les limites et les objectifs effectivement poursuivis ; on cherche uniquement à donner l'illusion d'une intégration des travailleurs dans l'entreprise pour les empêcher de contester l'autorité patronale ou directoriale et non à les associer aux décisions.

Les communautés de travail nous ont montré les conditions concrètes de l'intégration des travailleurs à la fonction d'entrepreneur ; mais on ne voit pas la possibilité de les réaliser dans un système de propriété privée des moyens de production. Quiconque se met à penser à la place du propriétaire d'une entreprise est bien forcé de convenir qu'il ne mettrait pas en jeu dans une telle expérience un avoir personnel d'une valeur égale à ce que représente une entreprise, même de dimensions modestes, sans s'assurer les moyens d'y mettre fin et de reprendre la direction en cas de gestion défectueuse, c'est-à-dire que l'égalité ne serait que théorique.

Mais par cet exemple, on voit qu'en régime socialiste de propriété collective, il faudra trouver des formules de responsabilité pécuniaire individuelle. Il faudra aussi un organisme de contrôle de la bonne gestion du bien public afin d'éviter la dilapidation de ce bien par des comités de gestion incompétents. N'est-ce pas devant ce genre de problème que se trouvent les Soviétiques en matière agricole ? C'est ce qui ressort semble-t-il des discussions récentes au comité central du P.C. de l'U.R.S.S. Ces difficultés montrent qu'il ne suffit pas de changer les rapports de production pour que les travailleurs modifient instantanément leur comportement, même si ce changement est la condition première d'une telle modification.

Sur ce point, les expériences tant françaises que britanniques ont montré qu'il ne suffisait pas d'effectuer des changements au sommet, en remplaçant les conseils d'administration capitalistes des industries privées par des conseils tripartites (Etat, utilisateurs, producteurs) des industries nationalisées pour que les travailleurs aient conscience qu'il y a quelque chose de changé à leur condition. Il faut pour cela que les changements se manifestent dans la hiérarchie de l'exécution et c'est sans doute là ce qui est le plus difficile.

Il est en effet facile de trouver un compromis avec les représentants syndicaux participant à des conseils de direction, déjà habitués à tenir compte de l'intérêt général

dans leurs décisions ; ils comprendront, avec preuves à l'appui, que telle ou telle revendication ne peut être immédiatement satisfaite.

Et même si en fin de compte le directeur a été amené à admettre sur telle ou telle question en discussion le point de vue des représentants du personnel, son autorité n'en sera pas forcément réduite. Mais en sera-t-il de même dans l'atelier ? L'autorité d'un agent de maîtrise risque d'être plus rapidement contestée étant sensiblement d'un même niveau de connaissance que les ouvriers.

Ne risque-t-on pas également de voir rapidement mettre en cause l'autorité des cadres et de la maîtrise en instaurant un choix démocratique de ces personnels ainsi que de la direction ? La question doit être également posée des garanties à leur donner à tous les échelons. Imagine-t-on ce que serait la situation d'un directeur ou d'un agent de maîtrise élu par le personnel en cas de décision prise à une faible majorité et, de ce fait, impopulaire ? Auront-ils toujours le courage d'aller à l'encontre d'un fort courant d'opinion ? La solution consistant à faire désigner une partie de la direction par un organisme extérieur à l'entreprise ne serait pas meilleure car le personnel aurait l'impression de se retrouver dans la même situation que du temps des capitalistes.

Ceci doit nous amener à comprendre que la démocratie industrielle ne se réalisera pas en transposant les formules parlementaires courantes. Tout comme elles ont produit l'instabilité gouvernementale et provoqué la faillite de la IV^e République, elles entraîneraient probablement la même chose dans les entreprises.

Il est difficile aujourd'hui de donner quelques éléments de solution. On voit en effet très bien ce qu'il convient de faire et de ne pas faire dans des entreprises petites ou moyennes, mais dans les grandes qui sont de plus en plus nombreuses ? Prévoir un système pyramidal de comités allant de l'atelier à la direction. Sans doute, mais y aura-t-il beaucoup de décisions possibles au niveau atelier dans une production de plus en plus organisée, avec des machines de plus en plus automatisées, des chaînes de production ? Pendant les premiers essais, les personnels appelés à travailler pourront faire des suggestions, améliorer les postes de travail, mais ce n'est pas seulement cela la démocratie industrielle.

Notons aussi que dans les communautés de travail, le niveau moyen de qualification était en général élevé. C'étaient des ouvriers déjà doués d'une culture, ayant fait un apprentissage. Mais dans la phase actuelle de la production, qu'en est-il ?

En fait la démocratie industrielle ne se réalisera qu'autant que la démocratie politique et économique sera instaurée dans le pays. C'est déjà au niveau de la détermination des objectifs d'un plan de production nationale que la démocratie commencera. C'est à ce moment que l'ouvrier commencera à indiquer dans quelle perspective va s'inscrire son travail futur. Ce sont ensuite ses représentants qui préciseront les plans au niveau de l'industrie, de la région, puis de l'entreprise, qui, par approches successives, lui fixeront son travail. Qu'il y soit véritablement associé dépendra sans doute de sa volonté de l'être mais aussi de la qualité de l'information qu'il recevra tant sur la situation nationale que sur son entreprise.

Dans la société industrielle qui se construit, il n'est pas possible de dissocier l'entreprise de l'ensemble de la situation de la nation.

Marcel GONIN,
dirigeant syndicaliste C.F.T.C.

ELECTRE

C'ÉTAIT une entreprise hasardée que d'adapter au cinéma le drame d'Electre mais c'était une décision judicieuse de choisir l'œuvre d'Euripide de préférence à celle d'Eschyle ou de Sophocle, car elle se prête mieux à une incarnation des personnages dans un paysage à la fois réaliste et poétique. En effet, l'*Electre* d'Euripide a quitté le palais de Mycènes pour vivre parmi les paysans, dans la blanche mesure d'un pauvre laboureur, son mari, qui respecte cette vierge pathétique, fille douloureuse d'Agamemnon, le roi assassiné.

Il a été de bon ton dès la sortie du film d'ironiser ou de s'apitoyer sur la naïve prétention de Michel Cacoyannis qui osant enfreindre le principe sacré de l'incompatibilité entre le cinéma et la tragédie classique mettait à la portée de l'habitué des salles de projection les vieux mythes éternels réservés aux aristocrates de la pensée... On a parlé d'un « néo-réalisme à la Farrebique » ; on a découvert dans la Clytemnestre du film un côté « personnage d'opérette ou de music-hall », et dans Electre et Oreste un aspect « enfants terribles » ; on s'est étonné que la tragédie ait été replantée dans la « grosse terre de tous les jours » ; on a contesté la valeur plastique de photos trop « concertées » ; on a déploré le « hiératisme ostentatoire des attitudes ». De telles critiques relèvent davantage de la polémique ou du snobisme, que de l'analyse. L'émotion qui étreint le spectateur est d'une qualité exceptionnelle et réduit à néant les commentaires désobligeants. A l'inverse de son confrère et compatriote Théodore Jarpas qui avait filmé la représentation de l'*Electre* de Sophocle donnée au théâtre d'Epidaure par le Théâtre National Grec, Michel Cacoyannis a voulu avec les moyens propres au cinéma transposer le poème tragique en images lyriques et il a réussi cette gageure de marier ce qui semblait incompatible. Il a trouvé la correspondance entre le style de sa mise en scène cinématographique et l'art sublime de la tragédie grecque. Tout son film, pétri d'intelligence, de goût, de sensibilité, se déroule sous le signe de la grandeur et de la beauté. En des scènes d'une étonnante économie de moyens, le cinéaste exprime la fureur, l'effroi, la haine, la terreur, la violence, les passions qui agitent les héros, et il n'oublie pas de marquer cet accent de vérité humaine qui caractérise les pièces d'Euripide. La Grèce éternelle, grandiose et simple est là, présente, sans que la moindre concession soit faite au folklore touristique : la terre d'Argos, ses hommes et ses femmes, ses collines arides, ses champs caillouteux parsemés de boqueteaux d'oliviers, son ciel balayé par le vent, traversé de nuages et de vols de corneilles, sa pure et dure lumière, sa mer scintillant dans le lointain. Electre, telle que l'inter-

Une tragédienne.

prête admirablement Irène Papas, n'emprunte rien à l'artifice esthétique traditionnel, elle est bien cette jeune fille fière, ardente, inflexible et meurtrie, la vierge forte tout entière vouée à l'horrible vengeance. Le rôle du chœur est assuré par des groupes de paysannes drapées dans des voiles noirs.

Aucune outrance, jamais d'emphase ni de vociférations, jamais de véhémence inutile ni de grandiloquence vaine, mais une exigeante rigueur, une subtile alternance de rythmes lents et intenses, un dépouillement constant, une tension contenue, quelques séquences précipitées qui traduisent l'irruption de la fatalité. Les seules conventions qui soient respectées sont les sévères et austères conventions tragiques qui font la liturgie de la tragédie antique.

L'*Electre* de Cacoyannis n'est sans doute pas l'exact équivalent cinématographique d'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle, mais c'est une œuvre digne d'estime et qui ne trahit jamais le haut modèle dont elle s'est inspirée.

« On connaît l'une des singularités de l'*Electre* d'Euripide qui marie son héroïne à un paysan dont la noblesse de

cœur contraste avec l'humilité de sa condition. Electre désormais porte sa cruche à la fontaine ! Le mariage inattendu d'Electre transporte la scène hors du traditionnel palais, parmi les champs. Euripide se plaît aussi à illustrer le cadre austère de la légende tragique par la poésie des paysages. Le goût du pittoresque se fait jour alors dans la peinture. » Ainsi s'exprime l'helléniste Pierre Guillon ; l'adaptation de Michel Cacoyannis s'inscrit bien dans cette compréhension attentive du caractère original donné à son Electre par le plus humain des grands dramaturges de l'Antiquité grecque.

Henri BOURBON.

La fin d'une société, la fin d'un monde.

Théâtre

IVANOV

LA saison théâtrale, cette année, semble assez plate en ce qui concerne les nouveautés. Une grisaille générale, décourageante, d'où rien de solide n'émerge. Il nous faut donc une fois de plus parler « reprise » avec mélancolie mais aussi avec une certaine joie, celle de retrouver de vieux amis.

L'œuvre de Tchekov n'est plus pour les Français une inconnue. Nous avons parlé, ici-même, de la très belle interprétation des « Trois Sœurs » au théâtre de l'Alliance Française. La télévision elle-même a présenté l'an dernier « Oncle Vania » d'une façon remarquable. L'univers de l'auteur est devenu familier. Mais nul n'était mieux préparé que Sacha Pitoëff à nous le restituer avec « Ivanov », qui est la pre-

mière pièce de Tchekov, écrite dix ans avant « Oncle Vania ». Elle avait d'ailleurs été créée en français en 1956, par Jacques Mauclair et son « Théâtre d'aujourd'hui ».

Le thème est toujours le même. C'est l'histoire d'un enlèvement. Ivanov a 35 ans. L'âge où l'on comprend que certains rêves ne se réaliseront plus, que certaines générosités se nomment utopies. Mécontent de lui-même, il fait payer aux autres cette insatisfaction, surtout à sa femme, Anna, une juive convertie qui pour l'épouser a dû rompre avec une famille fanatique, et qu'il n'aime plus. Elle est gravement malade et mourra bientôt, non sans avoir découvert que son mari aime une jeune voisine, Sacha, intelligente et lucide. Le dernier acte se situe deux ans après la mort d'Anna, le jour où Sacha épouse Ivanov. Celui-ci conscient du néant où il entraîne la jeune fille, craignant qu'elle ne l'épouse par pitié, craignant aussi de la contaminer par son dégoût de la vie, se tire un coup de revolver « ma jeunesse s'est réveillée en moi, dit-il, c'est l'ancien Ivanov qui parle ».

Résumer une œuvre de Tchekov c'est peut-être encore plus que pour d'autres auteurs, la trahir — car l'intrigue se situe dans un climat qui est l'essentiel de la pièce — c'est l'atmosphère de la Russie provinciale de cette fin du XIX^e siècle. La fin d'une société, la fin d'un monde. Ennui, sentiment de n'avoir aucun but dans la vie. Quelques êtres intelligents, instruits, généreux, bloqués dans un milieu désespérant de conformisme et de bêtise. Ils sentent la nécessité profonde de faire autre chose, de travailler, mais à quoi ? « Je me suis chargé d'un fardeau trop pesant qui m'a brisé les épaules, déchiré les nerfs », dira Ivanov.

La tâche, faire changer la Russie, est trop lourde pour quelques hommes isolés, les seuls à sentir approcher l'orage.

Le contraste entre eux et les stupides individus qui les entourent est marqué dans le style même de la pièce : les phrases décousues, inarticulées des passages « mondains », font penser à un disque enrayée ou à ces morceaux de conversations incompréhensibles qui forment la toile de fond de « l'Année dernière à Marienbad ». La futilité qui s'en dégage est

La fin d'une société, la fin d'un monde.

telle que nous comprenons le désespoir d'Ivanov et sa fin tragique.

La mise en scène et l'interprétation sont sans reproche, Sacha Pitoëff avec sa haute taille un peu voûtée — il a toujours l'air écrasé par une sorte de fatalité — fait vraiment partie, sans effort, de l'univers de Tchekov.

Il faut voir cette pièce. Elle pose des problèmes. Elle ne les résoud pas. Elle est comme la vie elle-même. Elle devrait tous nous toucher, car la mélancolie d'Ivanov, celle même de l'auteur, peut-être après tout n'est-ce (pour une société comme pour un homme), que la tristesse de vieillir ?

Françoise BASCOUL-GAUTHIER.

Variétés

Yves MONTAND

Colette DERÉAL

COMPOSITEURS, chanteurs, éditeurs de disques, ont un commun labeur : chercher dans les remous des courants de sensibilité populaire le couplet et l'harmonie qui évoqueront le mieux les sentiments de la foule. La tradition de la chanson a pris sa source dans la volonté d'évoquer une certaine actualité.

Depuis 1930, « l'Opéra de quat'sous » et les débuts de Charles Trenet, la chanson s'est divisée en un courant poétique, et un courant mélodique ; après Kurt Weil et Bertolt Brecht : Léo Ferré, Prévert, Kosma, Georges Brassens ; après Trenet : Francis Lemarque, Gilbert Bécaud, Edith Piaf, Marcel Amont...

Cette division se maintient pendant vingt-cinq ans, mais le raz de marée de la musique rythmique américaine a fait éclater les frontières, et les succès des chanteurs d'alors et de « leurs » chansons ne reposèrent plus que sur la foi de leurs premiers admirateurs.

Les mouvements sociaux et politiques, les grands courants d'idées ne sont plus, comme l'ont cru longtemps les marchands de rengaines, des sujets d'inspirations.

La chanson est, et a toujours été, le reflet des aspirations et des désirs de la jeunesse ; beaucoup ne le perçoivent que trop tard. Les jeunes contribuent à la réussite d'un chanteur et de ses compositions, parce que la chanson les exprime. Et ce chanteur saura que son avenir, à quelques exceptions près, dépendra de la génération qui l'aura couronné, et qui restera son support jusqu'aux limites extrêmes de sa carrière.

Francis Lemarque, Yves Montand ont eu leurs jours de gloire durant la dernière décennie ; à ce moment le jeune ouvrier était militant et progressiste, et ces deux chanteurs campaient son personnage.

Après eux, il y eut Saint-Germain-des-Prés, les chanteurs réalistes et anarchisants : Juliette Greco, Léo Ferré, Georges Brassens, puis les adolescents « en furie de vivre ». Aujourd'hui, les jeunes sont en quête d'une « joie de vivre » absolue et parfois excessive, et ils font le succès des chanteurs trépidants, âpres, sensuels : Jacques Brel, Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, et pour les moins de vingt ans : Johnny Halliday, le prince du twist. « A chaque chanteur, sa génération » pourrait devenir un adage.

Le théâtre de l'Etoile a fait salle comble chaque soir. Et

pourtant !... Aller écouter Yves Montand avec une sympathie préconçue, l'applaudir à son arrivée en scène, s'endormir à la cinquième chanson et quitter la salle à l'entracte, voilà bien un paradoxe ! Yves Montand — méridional, made in Paris — a ses supporters, mais ils n'ont plus vingt ans ! Avec lui, ils rêvent et retrouvent leurs meilleurs souvenirs. Ils l'aiment et l'apprécient encore malgré son tour de chant vieillot, et, à force d'habitude, par trop mécanique. Ses « amis » ou ses « camarades » ne sont pas des gérontologues, mais, sensibles aux évocations du passé, ils applaudissent à tout rompre « Une demoiselle sur une balançoire », et sourient affectueusement aux compositions nouvelles. Ils acceptent même des couplets « faciles » alors que depuis une dizaine d'années le public manifeste, quant à la qualité « littéraire » des exigences plus fermes, et préfère une chanson bien écrite et qui peut se lire, à un texte banal, serait-il très bien interprété.

Quant au « One man' show », c'est une entreprise périlleuse ; et pour un spectateur, quel qu'il soit, trente chansons à écouter représentent une performance pour l'oreille, et une épreuve pour la patience.

A Bobino, le spectacle est toujours apprécié. C'est un music-hall où les chercheurs d'échos sonores recueillent les meilleurs bruits d'applaudissements et de public enthousiaste. Dans cette ambiance, les numéros paraissent toujours bons, et si la médiocrité est trop apparente, il est presque mal-séant de n'être pas satisfait.

La vedette du mois de janvier fut Colette Deréal : une surprise. Ce fut la découverte d'une nouvelle artiste, talentueuse et fraîche, épanouie et fantaisiste ; son répertoire est de choix, son interprétation de qualité. Colette Deréal a longtemps été une comédienne ignorée. Voilà cinq ans, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault lui suggèrent de tenter sa chance au music-hall ; elle les suivit dans un « Show » à l'Alhambra, où elle connut un premier succès.

Elle se trouve maintenant à la porte de l'Olympia. Elle devra son ascension à ses talents de comédienne, son sens du rythme, son dynamisme, sa malice, sa simplicité, sa jolie voix.

Louis BERIOT.

Le monde du blues

par Paul OLIVER

C'est pas un essai sur le jazz, encore moins une étude musicale détaillée du blues, mais la prodigieuse histoire des Noirs d'Amérique, illustrée par le blues. A chaque étape de l'existence d'un noir correspond un blues et ce blues sert « d'exutoire à la colère, à la frustration, à l'humiliation », c'est-à-dire qu'il révèle, en les transposant poétiquement, les problèmes de la ségrégation raciale.

Paul Oliver, l'auteur du « Monde du blues », est un Anglais qui, pour écrire son ouvrage, a choisi plusieurs centaines de blues dont on admirera la diversité ; tous les sujets sont ici concernés : le travail et les moyens de transports, les rapports sexuels et les superstitions, le jeu et la drogue, la prohibition et la prostitution, le crime et la maladie, la guerre et les tortures. Le blues n'est cependant pas un pamphlet et, rarement une protestation directe car l'ensemble des blues constitue un extraordinaire témoignage de protestation sous-jacente.

Il fallait beaucoup de tact pour se garder de la polémique partisane sans farder la vérité. Le premier mérite de Paul Oliver est précisément de n'éviter aucun sujet et d'apporter souvent des détails accablants pour les uns et les autres sans devenir un tribun revendicateur. Son travail en acquiert à la fois un sérieux indiscutable et une humanité infiniment touchante.

Pour comprendre la vie et la mentalité des Noirs, il faut connaître ces textes simples et émouvants des blues ; celui-ci, par exemple :

Hé ! Je bois pour oublier mes ennuis, et je ris pour ne pas pleurer. — Je porte un sourire sur mon visage pour que les gens n'voient pas l'fond de ma pensée. — Certains croient que je suis heureux, mais c'est sûr, ils ne voient pas ma pensée. — Ils voient le sourire sur mon visage, mais mon cœur saigne tout le temps.

Entre le sourire et les larmes, le blues explique la réalité vivante de ce peuple, le seul à l'époque moderne qui ait su créer, avec le blues, une véritable musique populaire car, comme le souligne justement Paul Oliver, ne peut-on pas comparer le blues à « une musique po-

pulaire qui triompherait en même temps à Copenhague et à Rome, à Londres comme au Caire. Une forme d'expression commune au paysan et à l'ouvrier, au clochard et à l'artiste syndiqué, à l'amant et à l'assassin ».

« Le Monde du blues », de Paul Oliver (enrichi d'une belle préface de Sim Copans), doit être le livre de chevet du jazzman et du sociologue ; il mérite aussi d'être médité par tous ceux qui « rêvent aux Amériques », qui ne restent pas insensibles devant les persécutions raciales, et que la lecture de la « Case de l'Oncle Tom » n'est pas parvenue à rassurer.

Claude SAMUEL.

Editions Arthaud.

Le néo-capitalisme italien

par E. SCALFARI

AU moment où l'expérience italienne de l'ouverture à gauche amorcée depuis le début de l'année, et concrétisée par la nationalisation de l'industrie électrique, vient de recevoir l'approbation très prudente du Conseil National de la Démocratie chrétienne, la lecture du livre de Scalfari (1) présente le plus haut intérêt.

Il ne s'agit pas de l'œuvre d'un économiste de chaire, mais d'un travail profondément engagé dans l'action politique. Scalfari publie là le résultat d'une enquête menée pour le compte du journal « L'Espresso », organe du parti radical italien, dont l'influence déborde largement ce petit parti et atteint l'aile gauche de la démocratie chrétienne.

Le style est celui d'un journaliste, avec ses défauts : formules imagées et pittoresques destinées à accrocher l'attention du lecteur, mais aussi ses qualités : lecture facile, vivacité.

L'enquête menée par Scalfari visait à montrer à la gauche italienne qu'elle affronte le capitalisme avec des théories qui ne sont plus appropriées à une situation profondément transformée. Elle a sans aucun doute poussé à l'ouverture à gauche et à la nationalisation de l'électricité.

L'intérêt qu'elle présente pour un lecteur français est double :

— elle lui enseigne comment les entreprises italiennes ont accédé, au cours des quinze dernières années, à l'ère des grandes unités capitalistes modernes, quelle a été, envers des travailleurs tenaillés par le chômage, la férocité de leur attitude, qui semble avoir fait école en France chez certaine firme automobile connue pour ses liens avec la Fiat, et où elles ont tiré les énormes moyens financiers dont elles ont disposé pour leurs investissements,

etc...

— mais surtout elle rejoint et complète remarquablement le livre si intéressant de Bleton « Le capitalisme en question », publié chez le même éditeur.

En particulier E. Scalfari tente de dégager les traits nouveaux du capitalisme : « Autrefois, le but recherché par le patron était le profit ; aujourd'hui c'est le chiffre d'affaires. Le meilleur n'est pas celui qui gagne le plus, mais celui qui fait le plus gros chiffre d'affaires... qui produit la plus grande quantité de marchandises et réalise les plus forts investissements ». L'exposé de l'influence de la Fiat dans toute la vie économique italienne vient fort bien illustrer cette idée.

Théoriquement, les Pouvoirs publics peuvent contrôler le recours des sociétés au marché public et ont la possibilité d'autoriser, ou au contraire de refuser toute émission selon que les investissements qui doivent être ainsi financés répondent ou non à un programme de développement économique établi par le Gouvernement. « Mais un tel programme », écrit Scalfari, « n'a jamais existé en Italie ». Ainsi, « les décisions dont dépendent notre bien-être et nos habitudes de consommation sont prises en dehors de nous, sans aucune possibilité de contrôle démocratique », alors que les investissements sont alimentés non seulement par l'épargne, mais aussi et surtout par l'autofinancement, c'est-à-dire par les sacrifices involontaires des consommateurs.

On comprend mieux, après la lecture du chapitre qu'il consacre au trust de l'électricité, pourquoi la gauche italienne a réclamé avec insistance la nationalisation de ce secteur, qui semble avoir été une source d'énormes profits pour le capitalisme italien. Mais les manœuvres des grandes sociétés électriques, antérieurement à la nationalisation, pour en déjouer les effets, en transférant les meilleurs de leurs actifs à des filiales dont l'objet principal n'est pas la production de courant, laissent le lecteur un peu sceptique sur la portée réelle de la mesure.

Quant à la mise en œuvre d'une planification sur le modèle français, il faudra plusieurs années, pour juger de son efficacité.

On voit ainsi tout l'intérêt que représente le livre de Scalfari, tant par la lumière qu'il jette sur les mobiles qui peuvent inspirer les responsables d'une nouvelle orientation économique en Italie, que par les obstacles qu'il décèle sur le chemin d'une véritable démocratie économique.

Ainsi va-t-il dans le droit fil des recherches faites en France par des groupes de plus en plus nombreux pour promouvoir un régime plus démocratique, où l'homme serait associé à l'élaboration de son destin.

Alain CEDEL.

(1) Les Editions Ouvrières.

LA GAUCHE ET LE POUVOIR

PAR ETIENNE BORNE

L'HOMME de gauche qui, une fois au pouvoir, trahit la gauche, est, depuis qu'il y a une droite et une gauche, un personnage désormais classique de la comédie politique, ou plutôt une sorte de masque de tragédie, accroché en permanence dans les coulisses de l'histoire, et qui, à chaque représentation, malgré les changements de programme et d'acteurs, attend pour l'habiller un visage neuf. « Un jacobin ministre n'est pas un ministre jacobin », cette maxime désabusée est, en son fond, la loi de sociologie politique la mieux établie qui soit, la plus reconnue par tous et qui, à chaque génération, alimente l'ironie de la droite et la colère de la plus rigoureuse gauche. Il y a là cependant une énigme éprouvante qui, par sa répétition, devrait lasser les sarcasmes des pamphlétaires. Dans la généralité et la constance d'un fait, l'expert des sciences naturelles ou humaines n'est pas sans soupçonner une nécessité. Mais si une trahison est inévitable destin, elle n'est plus trahison. Comment les purs à l'abri de la mécanique ou de la malédiction du pouvoir peuvent-ils vitupérer les manquements à l'idée si la force des choses et la nature même du pouvoir rendent la fidélité impossible et si, pour tout dire, il y a dans la notion même d'un gouvernement de gauche une sorte de contradiction dans les termes.

A thèse contredit bien des habitudes de pensée et on ne l'énonce pas sans une certaine gêne. Mais elle a au moins l'avantage de rendre compte des faits avec simplicité et élégance, de « sauver les phénomènes » à la manière de telle théorie scientifique dont nul ne sait au juste si elle est vraie ou seulement commode. De plus, cette thèse n'est au fond désobligeante pour personne ni pour l'opposant de gauche, dont on comprend ainsi qu'en arrivant au pouvoir, il ne puisse pas ne pas congédier la gauche, ni pour la gauche elle-même qui, dans une société libérale et politiquement avancée, exerce une indispensable fonction de contestation, d'exigence et d'impatience novatrice. Même si sa raison d'être n'est pas d'occuper l'Etat et d'y faire un jour, proche ou lointain, sa politique propre, la gauche retrouverait ainsi vertu et valeur, et serait délivré de tout complexe d'infériorité. Etre le levain qui fait monter la pâte ou le sel qui empêche la corruption, ou l'aiguillon qui interdit aux installés et aux puissants de s'assoupir dans la satisfaction, il y a là une assez belle vocation, en particulier pour les intellectuels toujours mal à l'aise et vulnérables à l'ironie lorsqu'ils se font les serviteurs du pouvoir ou lorsque leur fortune ou leur infortune les introduit dans l'appareil de l'Etat. Au moment où, en France, les concepts politiques les plus ordinairement reçus doivent être sans exception soumis à révision, pourquoi ne pas prendre au moins comme hypothèse de travail les deux propo-

sitions liées : « il y a incompatibilité entre la gauche et le pouvoir ; l'existence d'une gauche active et vivante est nécessaire à une démocratie » ?

UNE objection vient aussitôt à l'esprit : comment dans cette perspective un parti de gauche ne serait-il pas une sorte de mystification objective ? Car un parti n'a de sens que par le pouvoir qui est pour lui objet et moyen de conquête. La gauche véritable devrait être faite de ligues (par exemple ligue des droits de l'homme ou ligue de la démocratie chrétienne) ou de sociétés de pensée mais non pas de mouvements politiques. Et si la démocratie idéale comme on le voit dans le modèle anglo-saxon repose sur l'alternance et l'alternance entre deux partis, la notion d'une gauche vouée par essence à l'opposition serait incompatible avec la philosophie classique de la démocratie, dont on n'accorde qu'on ne la met en question ici que contre une conviction qui se confond avec l'instinct de la conscience politique et pour jouer jusqu'au bout le jeu sérieux, loyal, cartésien du doute méthodique. On constatera simplement que l'état dans lequel se trouvent en France la gauche et le centre gauche font une invitation pressante à repenser de fond en comble l'idée même de la gauche.

L'HONNEUR du P.S.U. est d'être un parti purement et pleinement de gauche : alors qu'il vient de se révéler incapable de se donner une tête et une direction, comment pourrait-il tirer de ses contradictions une méthode et un style de gouvernement ? Mais s'il parvenait à savoir ce qu'il conteste dans le pouvoir actuel, un parti du type P.S.U. mais qui alors, ne serait pas exactement un parti, aurait l'occasion de jouer un rôle utile de pure opposition. Un Sartre est un bon exemple de penseur de gauche. De quel prince au pouvoir serait-il le conseiller sans se renier lui-même ? même pas de Fidel Castro inclinant l'absolu de sa révolution devant la connivence des deux Grands, ni de Ben Bella modérant la passion anticolonialiste d'hier pour ouvrir les portes de sa patrie libérée aux techniciens et aux capitaux français et inventant dans une conjoncture difficile une version algérienne du gaullisme. D'un autre côté, tout se passe comme si les hommes du centre gauche croyaient davantage au centre qu'à la gauche et posaient leur candidature à la succession de l'U.N.R.-U.D.T. en imitant, à quelques changements d'accent près, ses techniques, ses méthodes, son style de parti gouvernemental majoritaire. Comment alors n'être pas tenté de penser que la gauche n'a pas de contenu politique, mais qu'elle est mystique ou mythe ? Mais même si la proche histoire allait dans ce sens, il resterait une résolution et une conviction : sauver la gauche.